

lille

nouvelle revue
d'information et
de documentation

29



lille

nouvelle revue
d'information et
de documentation

n° 29



14



16



18

sommaire

éditorial	1
le métro : déjà une réalité pour les Lillois	3
Nouveau Siècle : 940 places de parking au cœur de Lille	10
réunion du conseil de la communauté urbaine	12
Les Lillois contre le gaspillage : le verre est récupérable	13
une ville propre, c'est l'affaire de tous	14
Maison de la Nature et de l'Environnement : un équipement municipal au service de l'écologie	16
cinq circuits à pied dans Lille	18
l'Opéra du Nord	22
le musée d'histoire naturelle, vous connaissez ?	24
école des Beaux-Arts : son avenir n'est plus incertain	26
la crémation : une idée qui fera son chemin	27
« Anim'hall », ou l'art dans la rue loger un étudiant	28
du 1 ^{er} au 7 octobre, 8 ^e festival international du film de court-métrage et du film documentaire	29
du 15 au 27 juin, le Canada était à Lille	30
un monument dédié au peuple polonais du Nord-Pas-de-Calais	31
le grand prix de la ville de Lille attribué à deux historiens	32

Notre photo de couverture : La Citadelle, ouverte au public deux dimanches par mois.

éditorial



103/17



Une des principales fonctions d'une ville est d'être un lieu permanent d'échanges et d'animation. A ce titre, le centre-ville, comme la plupart des centres-villes des grandes cités européennes, rassemble d'importantes fonctions commerciales et de service.

Pour la Municipalité de Lille, aménager le centre-ville va au-delà de l'élaboration d'un plan de circulation. Celui-ci n'est qu'un élément au service d'une option fondamentale : celle de faire, à terme, du centre-ville un secteur entièrement piétonnier remplissant ainsi notre double objectif qui est de réaliser une ville plus humaine et plus belle.

Aujourd'hui le centre se présente incontestablement comme une zone très encombrée dont l'attraction croissante engendre des flux de circulation de plus en plus denses qui tendent, à certaines heures, à le saturer.

C'est dans ce contexte qu'il nous faut à la fois améliorer son accessibilité, en organisant la circulation automobile, en développant l'utilisation des transports en commun, et créer dans le même temps un environnement qui permette au secteur piétonnier de se développer pour couvrir, à terme, une grande partie du centre, et notamment la place du Général-de-Gaulle.

Cette option « piétonnière » constitue l'élément essentiel de la reconquête du centre-ville. Elle est la condition de l'avenir des activités situées au cœur de Lille, elle est garantie par cette sorte de « charte » qu'est le plan de circulation adopté dans ses grandes lignes il y a quelque temps par le Conseil municipal.

Toutefois, avant de parvenir à cet objectif, la ville de Lille se trouve confrontée à un double problème :

- d'une part, la réalisation par la Communauté urbaine des travaux du métro, qui nécessite l'établissement de chantiers en centre-ville ;
- d'autre part, la mise en place de mesures tendant à résoudre le problème du stationnement au voisinage du centre.

Si la circulation conditionne l'accès au centre-ville, un stationnement satisfaisant en permet seul la fréquentation. Or, en ce domaine, les hypothèses les plus variées peuvent être avancées et, selon l'attitude que l'on a à l'égard de l'automobile, les quelques milliers de places de stationnement qui paraissent souhaitables dans le périmètre central, afin de répondre à la demande future, seront estimées insuffisantes ou démentielles.

La solution est-elle vraiment de multiplier à l'infini des places de stationnement ? Ne faut-il pas plutôt concevoir une nouvelle « philosophie » du stationnement, distinguant plusieurs types d'utilisateurs et donc plusieurs formes de stationnement ? Ainsi, il apparaît nécessaire de rationaliser l'utilisation des places de voirie, en privilégiant sur les axes centraux le stationnement de courte durée, en particulier pour les visiteurs. L'aménagement de parkings périphériques de grande capacité devrait répondre aux besoins des milliers d'actifs qui viennent chaque jour travailler à Lille.



Studio Malaisy

éditorial

Pour cela, nous envisageons, d'une part, de développer l'offre de parkings autour du centre-ville (rue Basse et rue des Tanneurs, au Forum notamment) et d'autre part, de concevoir une meilleure utilisation des parkings à vocation plus « périphérique » (Esplanade, Javary, boulevard Jean-Baptiste-Lebas). La municipalité a décidé de créer dans les prochains mois des parkings-silo dans le tissu urbain, constructions auxquelles pourraient être associés des intérêts privés.

L'ouverture récente du parking du Nouveau-Siècle, à deux pas de la Grand-Place, apparaît comme exemplaire. D'une capacité de 940 places, dont 740 publiques, il doit permettre de résoudre les problèmes immédiats de stationnement dans l'aire la plus centrale de la cité, en attendant la réalisation de projets ultérieurs. En accord avec la Communauté urbaine, la ville de Lille a tenu à renouveler le même effort qu'en décembre dernier pour le parking « République », en offrant la gratuité totale du parking durant quatre mois, souhaitant, de cette façon, inciter à son utilisation.

Au-delà de la capacité en stationnement que pourra offrir Lille et dont on ignore encore trop souvent qu'elle est actuellement de plus de 10 000 places, on ne peut concevoir l'aménagement du centre sans souligner le rôle essentiel que doivent jouer les transports en commun et tout particulièrement le métro qui modifiera considérablement en quelques années la fréquentation de notre ville.

Cœur de la Métropole et Capitale régionale, la ville de Lille doit remplir de multiples fonctions et, à cette fin, permettre à chacun d'y accéder, d'y acheter, d'y travailler et de s'y distraire. Rendre compatibles ces exigences avec le droit qu'ont les Lillois de trouver une certaine « qualité de vie » dans leur ville, y compris dans son centre, tel est l'enjeu auquel nous sommes collectivement confrontés.

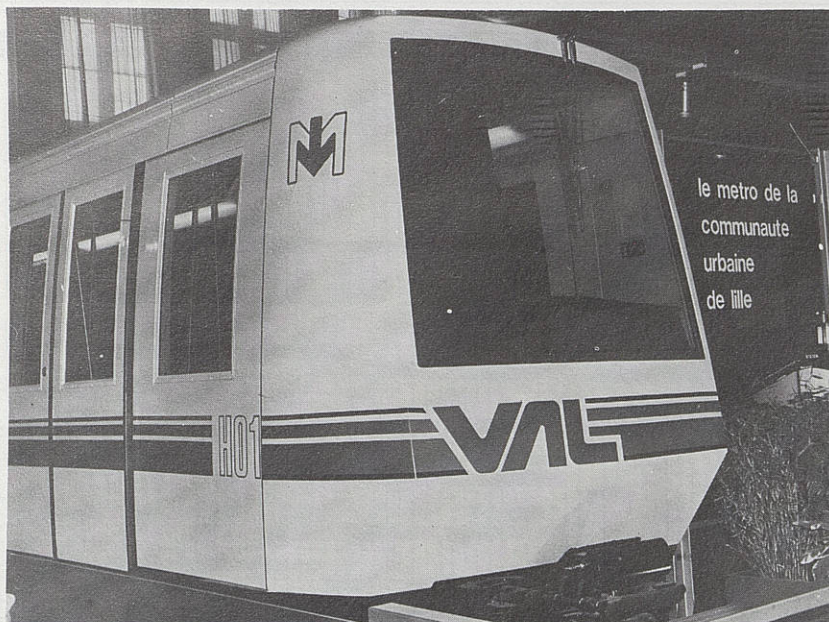
A cette entreprise, les différents partenaires économiques et sociaux doivent participer, dans le cadre d'une concertation étroite qui permette de déterminer avec toutes les chances de succès le cadre de vie nouveau, répondant à l'exigence légitime de chacun de vivre dans une ville toujours plus belle, plus humaine.

Pierre MAUROY

*Le 5 juin dernier,
Pierre Mauroy
et Arthur Notebart
inauguraient le parking
du Nouveau Siècle.
Jusqu'au 30 septembre,
400 places sont mises
gratuitement à la disposition
des automobilistes.*



MÉTRO :



le futur en chantier...



Les travaux du métro dans le secteur de Fives.

Avec un budget de plus de un milliard et demi de francs (valeur hors taxe au 1^{er} janvier 1979) et plus de 2 000 personnes employées à sa construction, le métro, réalisé par la Communauté urbaine de Lille, représente sans aucun doute, le plus grand chantier de notre métropole. Il le demeurera jusqu'en 1983, date de la mise en service de la ligne n° 1, de la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq au Centre hospitalier régional de Lille.

Sa construction, commencée l'automne dernier, a déjà suscité le long du tracé les nombreuses réactions que l'on sait, et pose notamment de difficiles problèmes de circulation et d'exercice de l'activité commerciale durant les travaux de creusement. Le souci des responsables, techniciens et services administratifs communautaires, a été cependant de réduire au maximum ces nuisances, en concevant, dès le départ, la réalisation du gros-œuvre par tranches successives, ainsi que le précise le tableau de la page 4.

quelques points de repère

Le métro est né le 24 avril 1970, date à laquelle la Communauté urbaine de Lille prend en considération « *la nécessité d'aménager rapidement les liaisons de transport en commun, par la route avec Roubaix-Tourcoing, par un système en site propre et rapidement opérationnel entre Lille et la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq* ».

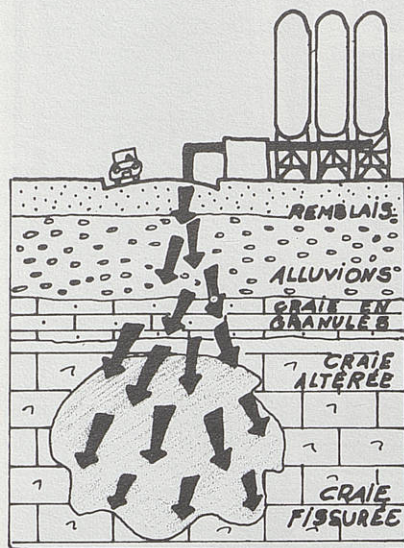
Dès 1971, un concours international, lancé par l'Établissement public d'aménagement de Lille-est (EPALE) auprès des industriels, retient le procédé proposé par la société Matra et ses associés : le V.A.L. (véhicule automatique léger). Formé de deux voitures par rame, le V.A.L. est conçu en effet comme un véhicule de petit gabarit et à conduite automatique intégrale.

Au cours de l'année 1973, les essais du prototype commencent, avec notamment une exploitation simulée sur piste circulaire qui s'effectue avec plein succès.

Aussi, le 29 mars 1974, la Communauté urbaine de Lille décide-t-elle de créer un réseau de quatre lignes de métro, équipées d'un matériel dérivé du système V.A.L., la première ligne reliant la cité scientifique au C.H.R. de Lille.

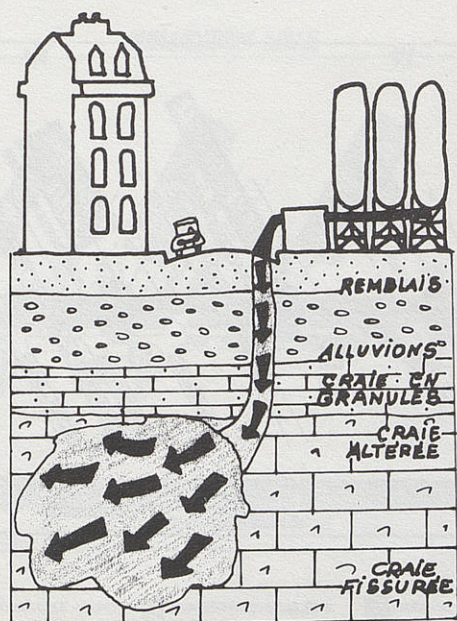
Après avoir, dans un premier temps, confié la construction et l'exploitation du métro à une seule société concessionnaire, la C.U.D.L. a dû,

les techniques de construction en centre-ville



Les travaux préliminaires sous les voiries.

- avant le creusement du tunnel proprement dit, on injecte une solution faite d'argile et de silice afin de « solidifier » la craie du sous-sol.



Dans le Centre-Ville, une technique particulière.

- cette injection se fait parfois par le biais d'un puits d'accès, notamment sous les immeubles du centre-ville.

face au refus de l'État, prendre en charge elle-même la réalisation du métro.

Financée à la fois par emprunts, subventions mais aussi grâce à une part du « versement transport » institué depuis 1973 dans les grandes agglomérations, la réalisation du métro est dirigée et coordonnée par le service « métro » de la C.U.D.L. L'EPALE s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage déléguée du matériel roulant et des équipements annexes, tandis que la société Matra fournit les équipements. Pour l'essentiel du gros-œuvre de la ligne et des futures stations, la SOFRETU, filiale de la R.A.T.P., a été choisie comme maître d'œuvre, la communauté gardant la maîtrise d'œuvre des réseaux, des chaussées et des viaducs.

A la fin de l'année dernière ont commencé les travaux de gros-œuvre proprement dit sur la section Hellemmes-Place Sébastopol, ainsi que ceux du garage atelier de Villeneuve-d'Ascq, qui est aujourd'hui achevé. L'ensemble des travaux doit s'étaler jusqu'en 1983 ; en mars 1983 l'ouverture est prévue de Villeneuve-d'Ascq à République, et, à la fin de l'année, toute la ligne n° 1 sera opérationnelle.

un chantier gigantesque de 12,7 kilomètres de longueur

Pour la majorité des Lillois et des Hellemmois, le métro est en ce moment source d'embaras de circulation jusqu'au cœur même de la cité. Construire un métro n'est pas simple et nécessite le plus souvent des travaux de préparation très importants. Aussi attaque-t-on sa réalisation en de multiples points à la fois.

Plusieurs techniques sont utilisées, suivant les sections et la configuration du terrain. Ainsi, le métro sera en viaduc dans la traversée de la cité scientifique, au sol dans le quartier du Triolo à Villeneuve-d'Ascq, en tranchée couverte dans la section Hellemmes-Fives et souterrain enfin dans Lille.

Dans sa partie souterraine, c'est-à-dire actuellement sur une longueur de près de trois kilomètres, entre la douane de Fives et la place Sébastopol, le métro passe en profondeur sous la voirie et les bâtiments du centre. Il nécessite d'importants travaux qui en font certainement la section la plus coûteuse. En effet, avant de creuser le tunnel, et compte tenu du caractère très friable de la craie du sous-sol, il convient à la fois de renouveler les

canalisations et d'injecter un mélange « consolidant » d'argile et de ciment : lorsque le tracé du tunnel se situe sous des bâtiments il faut alors pratiquer des puits d'accès creusés manuellement avant de pouvoir traiter le terrain ! Le chantier prend alors l'allure d'une raffinerie, comme c'est le cas près de l'Opéra et de la place Pierre-Dupont. Après ces travaux préliminaires, le tunnel définitif est creusé sur 6,5 m de largeur grâce à une immense fraise mécanique qui grignote le fond du terrain et évacue les déblais par tapis roulant. Enfin, on met en place la voûte de béton, avant d'achever entièrement le tunnel.

Dans le cas où la ligne suit approximativement le tracé d'une rue, par exemple dans la section Fives-Hellemmes, notamment rue Pierre-Légrand et rue Roger-Salengro, la tranchée est alors ouverte, au milieu même de la voie. Cette solution est, sans aucun doute, source de nuisances pour les riverains. Elle est conçue cependant comme un chantier « glissant » car la chaussée est ouverte par tranches successives de 250 mètres, tandis qu'on effectue les travaux nécessaires avant de la refermer. A raison de 18 mètres en moyenne par semaine, les travaux devraient s'achever dans 22 mois. D'ici là cependant la circulation doit être totalement réorganisée, compte tenu de la mise en sens unique des rues.

le métro, un outil de transport entièrement automatique

Conçu à partir du système V.A.L., le métro lillois est construit actuellement en série dans une entreprise de notre région, la C.I.M.T., de Marly-les-Valenciennes. La première rame, composée de deux voitures de 25 mètres de longueur et d'une capacité totale de 124 places a été récemment livrée. 38 exemplaires, au total, seront livrés d'ici 1982.

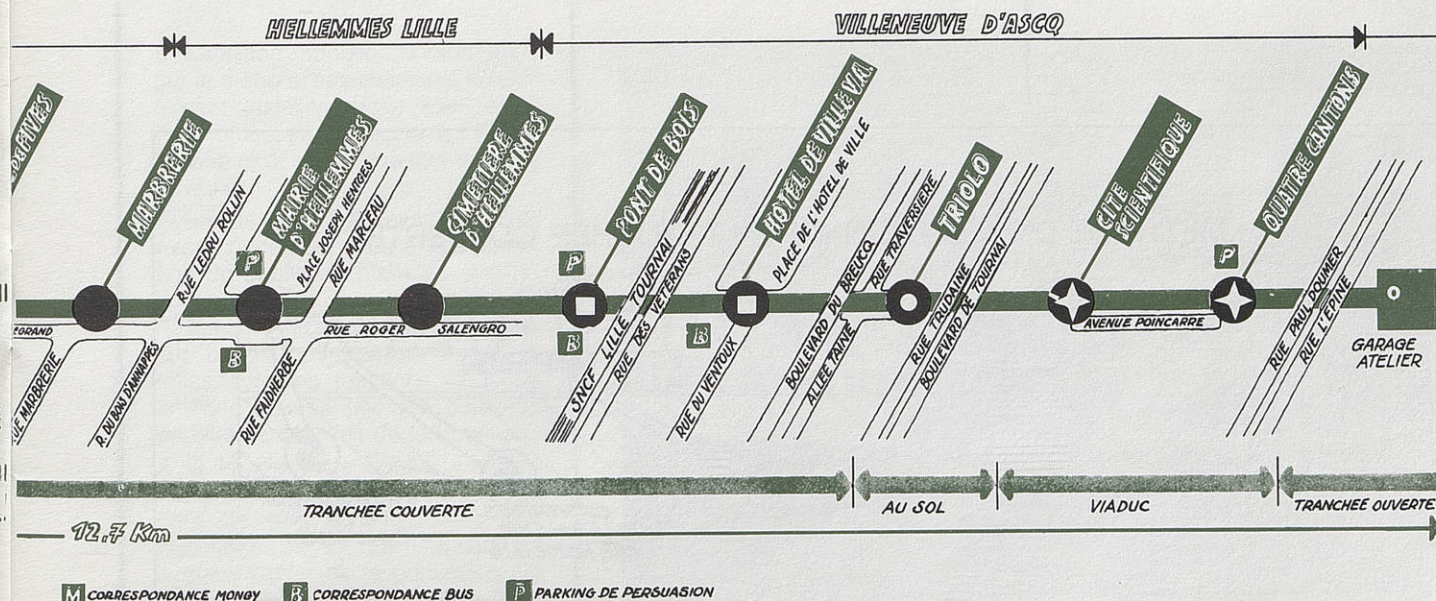


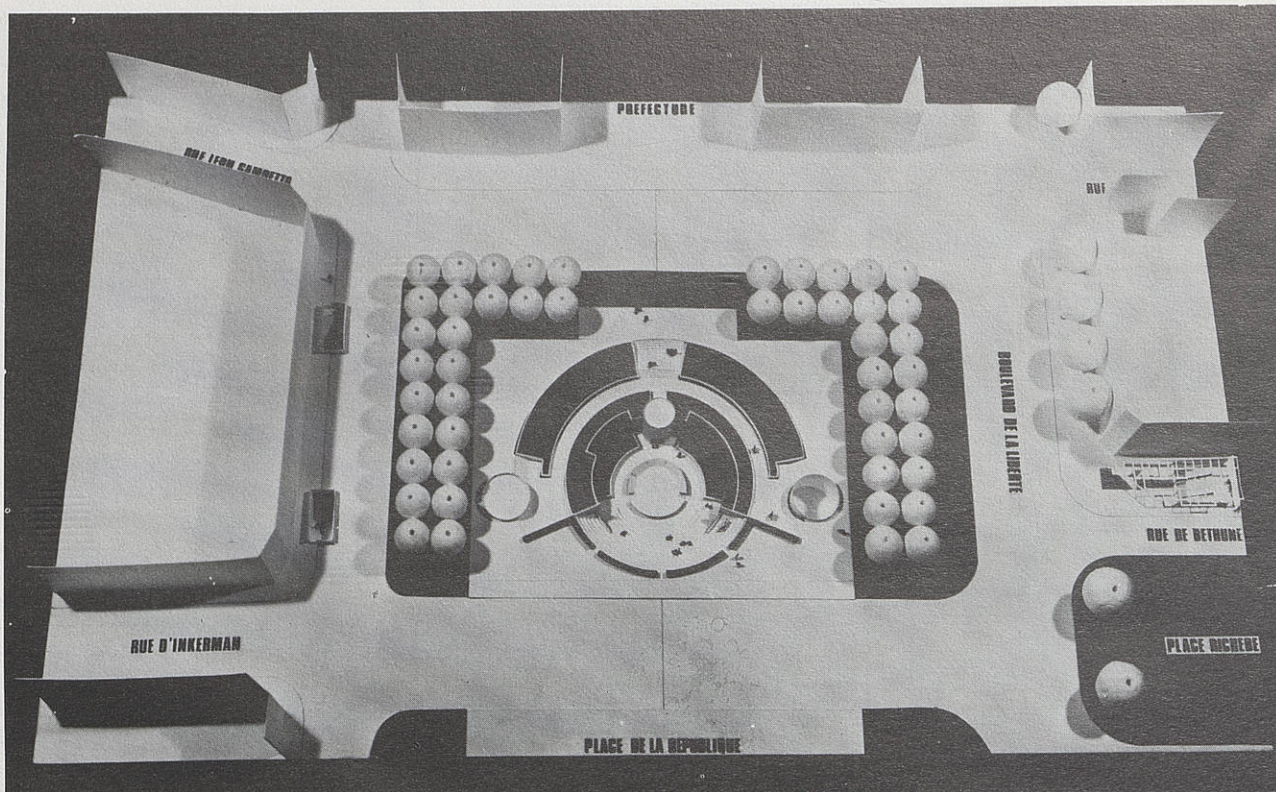
Lorsqu'il sera opérationnel, le métro sur pneus de Lille sera un métro à conduite automatique intégrale, surveillé à partir d'un poste central de commande et de contrôle (P.C.C.), installé à Villeneuve-d'Ascq. Chaque rame, dont la vitesse maximale ne dépassera jamais 80 km/h réglera sa propre vitesse en fonction

de l'horaire et des caractéristiques de la voie, avec une fréquence de passage à chaque station de une minute aux heures de pointe et de cinq minutes aux heures creuses. Plusieurs ordinateurs sont chargés de régler automatiquement l'entrée et la sortie des véhicules sur la ligne, tandis que des techniciens peuvent à tout moment intervenir directement sur chaque rame en cas d'incident.

La ligne n° 1 comportera 17 stations dont deux stations importantes sur le territoire lillois. D'une part, celle qui réunira à la gare de Lille la station ferroviaire, la gare routière, l'arrêt du Mongy (qui sera déplacé de la place du Théâtre où il se trouve actuellement), d'autre part, la situation « République » dont l'architecture sera particulièrement originale, compte tenu de la situation exceptionnelle de cette station. Couplée au parking automobile « République », à deux pas du secteur piétonnier, elle sera, avec celle de la place Rihour, la principale station du centre-ville.

Ainsi que le précisait récemment le président de la Communauté urbaine de Lille : « la construction de la ligne n° 1 doit être replacée dans le cadre de la politique générale des transports en commun de la Communauté urbaine ». La construction du métro doit en effet s'accompagner d'autres actions menées dans le sens de l'amélioration et de la





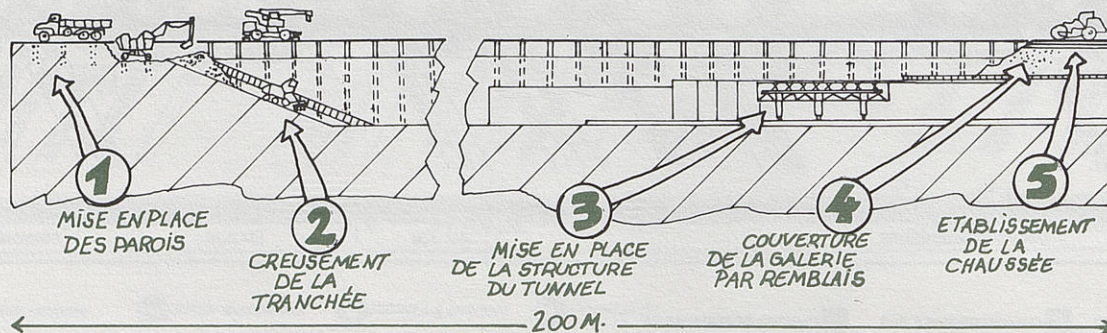
Maquette de la station « République ».

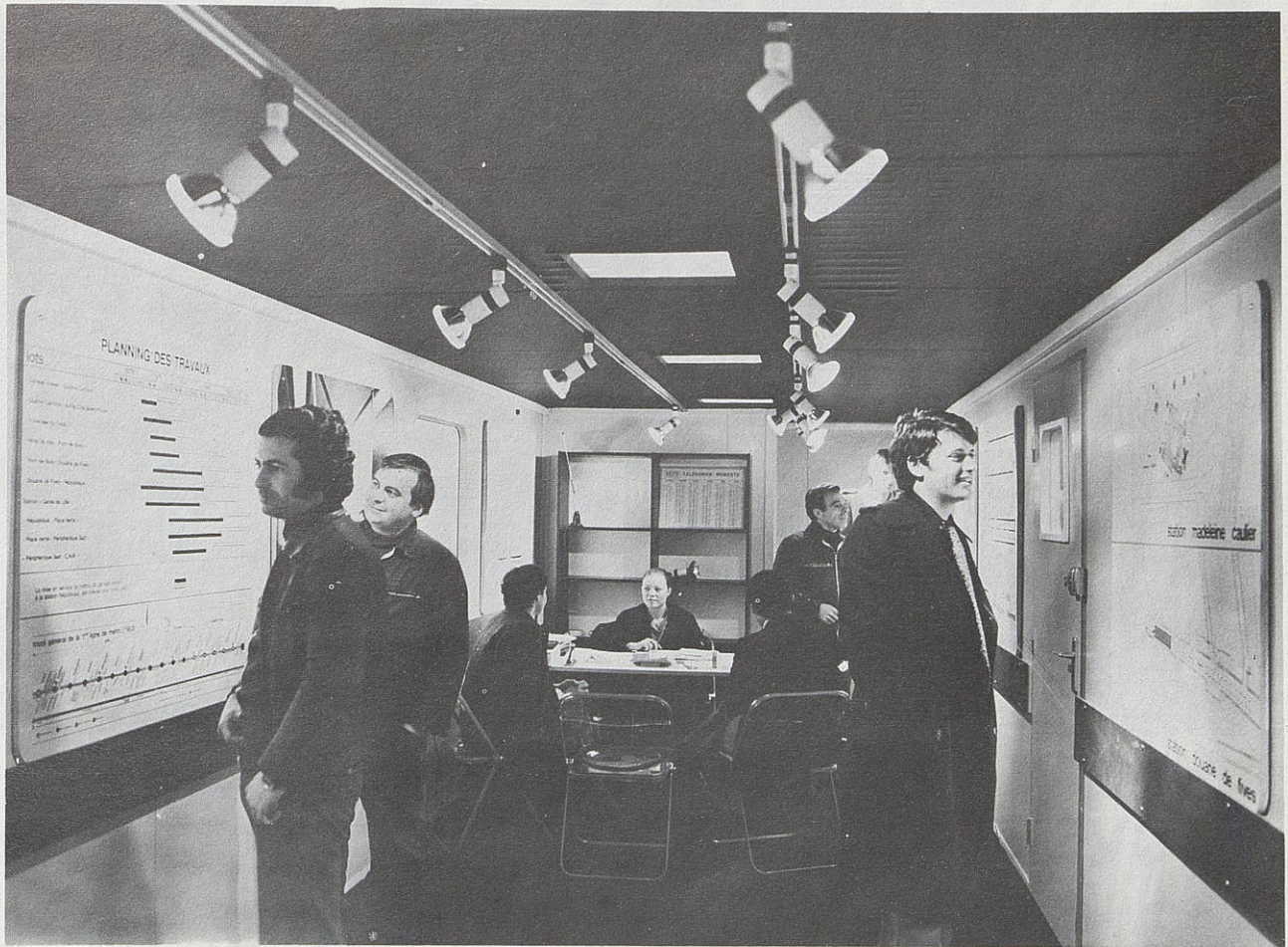
coordination des réseaux existants, tant celui du Mongy que celui des autobus, voire même du train. On devrait d'ailleurs tendre, d'ici quelques années à une politique unique de tarification sur l'ensemble de transports en commun de la C.U.D.L. Au-delà des problèmes que posent les chantiers le long de certains axes particulièrement commerciaux et pour lesquels des solutions doivent être prochainement trouvées, le métro représentera un élément es-

sentiel de circulation dans une ville qui reçoit quotidiennement plus de 185 000 personnes dont 66 % en véhicule individuel ! Il facilitera, dans son extension maximale, une meilleure accessibilité non seulement à Lille mais aussi à l'ensemble de la métropole.

« Véritable fil d'or », selon l'expression de Pierre Mauroy, il donnera à cette métropole une meilleure cohésion et fera de Lille une cité résolument tournée vers l'avenir.

MÉTHODE D'EXÉCUTION DE LA TRANCHÉE COUVERTE.





L'intérieur de la cellule d'information

« Métro-Information » : à la gare, en fin d'année

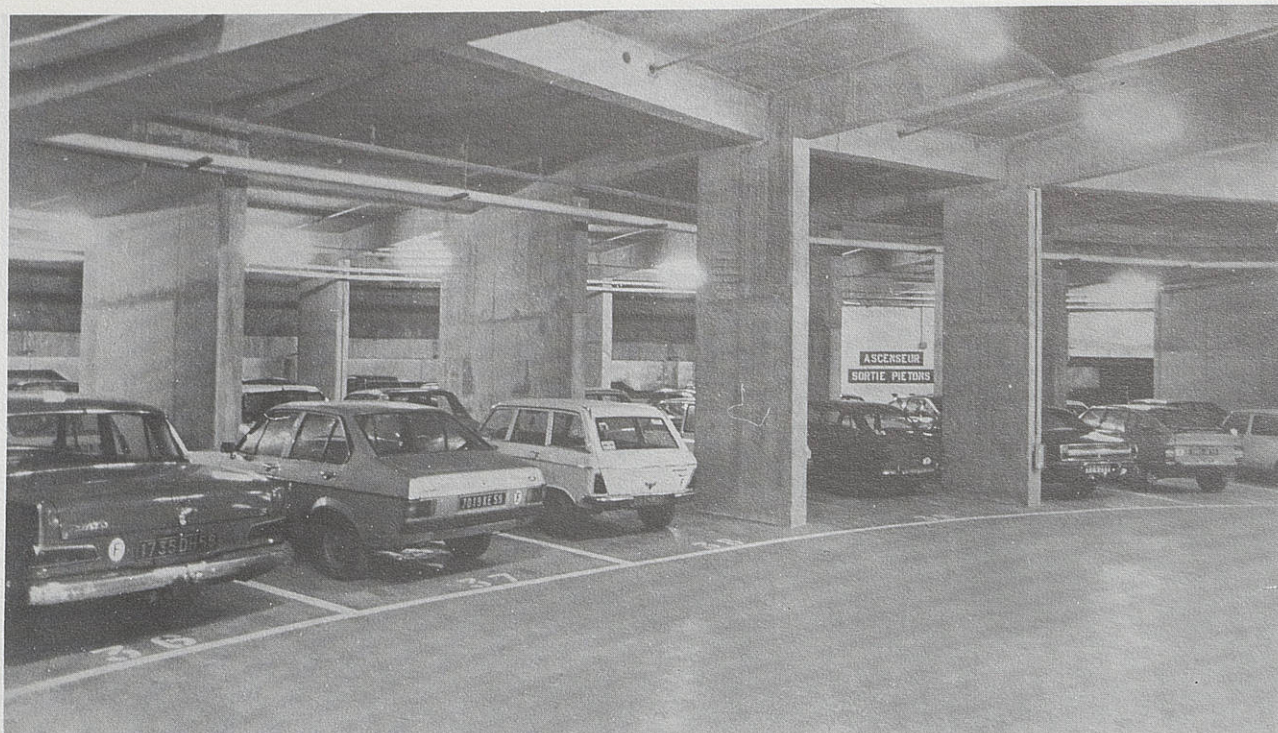
L'exposition mobile d'information sur le métro et ses chantiers, actuellement installée place Hentgès à Hellemmes, se déplacera le long de la ligne n° 1, selon l'avancement des travaux.

Réunions de travail avec les riverains concernés, mise à la disposition du public de plans de circulation indiquant les itinéraires de déviation, informations complètes sur ce futur moyen de transport, telles sont les fonctions de cette antenne animée par des hôtes parfaitement au fait de la question.

A la fin de cette année, « Métro-Information » s'installera près de la gare de Lille pour répondre aux questions – et aux inquiétudes éventuelles – de la population du centre-ville.

*L'inauguration par
Arthur Notebart
et Bernard Derosier
de « Métro-Information »*





Nouveau Siècle : 940 places de parking au cœur de Lille

Inauguré le 5 juin dernier par MM. Arthur Notebart, président de la C.U.D.L., et Pierre Mauroy, député-maire de Lille, le parking du Nouveau Siècle est partiellement ouvert au public (**400 places**), et **gratuitement, jusqu'en octobre**. Il s'agit en fait d'une ouverture anticipée, à la demande de la ville de Lille. En octobre, les 940 places seront utilisables, 740 étant acquises par la Communauté urbaine, les 200 autres étant privées.

pas de sensation de « descente aux enfers »

L'ouvrage est constitué par une rampe en forme d'hélice, de déclivité faible et continue, ce qui supprime toute sensation pénible liée à la descente en sous-sol, toute sensation de « *descente aux enfers* »... Les places du parking sont desservies par deux allées de descente, et la sortie des véhicules est assurée par une vis centrale.

Le péage se fera par caisse automatique de pré-paiement. Le contrôle

des accès et des opérations de péage sera automatisé.

une sécurité maximale

La sécurité à l'intérieur du parking du Nouveau Siècle a été particulièrement soignée :

- la **visibilité** et l'**éclairage** sont tout à fait exceptionnels pour ce genre d'ouvrage ;

- le parking est muni d'un système de **détection de l'oxyde de carbone**. En cas d'alerte, de puissants moyens d'extraction entrent en action ;

- en cas d'incendie, des portes « **coupe-feu** » se ferment automatiquement, et un arrosage intérieur est déclenché ;

- à chaque batterie d'ascenseur se trouve un **interphone** relié au local technique de surveillance générale.

On accède actuellement au parking par **la place de l'Arsenal et la rue des Poissonceaux**. En octobre, deux accès supplémentaires seront

mis en place : l'un par la **rue Esquermoise** et la **rue des Poissonceaux**, l'autre par la **rue Nationale** et la **rue de Pas**.

Le « Nouveau Siècle », ce n'est pas qu'un parking

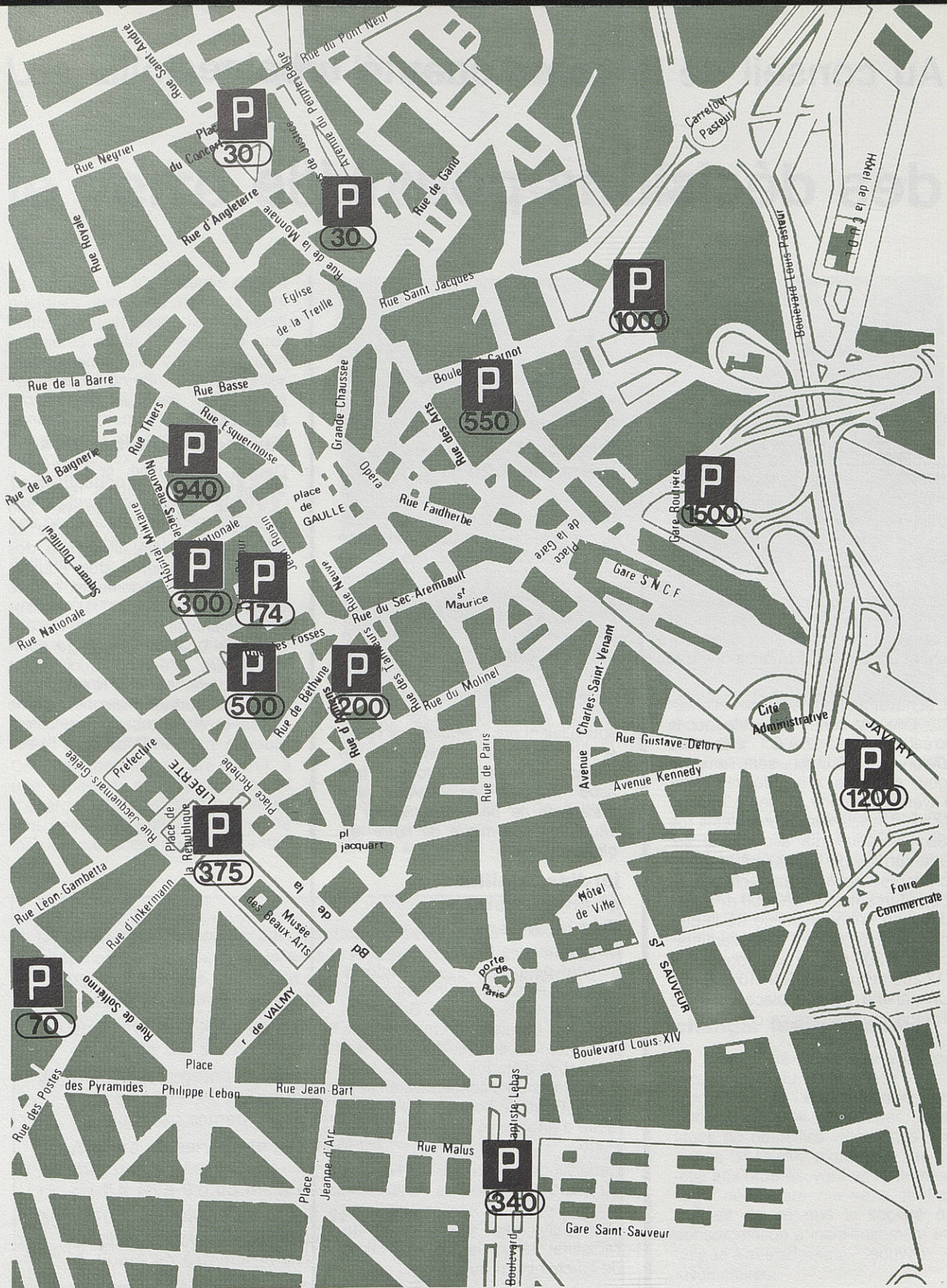
Le programme de construction de l'immeuble « *Nouveau siècle* » comprend :

- un parking de 940 places ;

- une salle polyvalente, permettant la création d'un auditorium de 2 000 places, acquise par la ville de Lille qui en assurera l'aménagement intérieur ;

- 152 logements H.L.M., réalisés par l'Office d'H.L.M. de la Communauté urbaine ;

- 4 000 m² de bureaux, et 1 300 m² de commerces, acquis par divers organismes.



940 places de parking au cœur de Lille. à deux pas des rues piétonnes et des commerces du centre, à proximité des grands axes de circulation. Lille compte désormais plus de 10 000 places de parking dans son centre.

Au conseil de la communauté urbaine, des décisions pour Lille

Le conseil de la Communauté urbaine de Lille avait plus de 80 rapports à l'ordre du jour de sa réunion du 26 avril dernier. Et des rapports importants, puisque leur adoption signifiait l'engagement de 50 millions (nouveaux) en travaux divers.

Les décisions prises concernent directement l'aménagement de notre paysage urbain et les équipements de l'agglomération. Elles touchent donc à la vie quotidienne des Lillois.

L'achèvement du centre directionnel de Lille est rendu possible par la création de la Z.A.C.* « *Gustave Delory* ». La C.U.D.L. sera l'aménageur de cette zone (délimitée par l'avenue Kennedy, la rue de Tournai, la rue Charles-Saint-Venant et la rue Saint-Sauveur) qui accueillera, sur une surface de 60 800 m² de planchers, les services préfectoraux et départementaux (20 300 m²), la direction départementale de l'Équipement (15 000 m²), des commerces (3 300 m²), des logements (12 200 m²) et un hôtel (10 000 m²). Un parking de 400 places, rue de Tournai, complètera ce complexe.

* Zone d'Aménagement Concerté – zone où les collectivités locales décident de réaliser une opération d'aménagement à vocation de logements et (ou) d'industries et services.

le « versement-transport » passe de 1,25 % à 1,5 %

Le conseil de la Communauté urbaine a par ailleurs décidé d'augmenter le « *versement-transport* » des entreprises, qui passe de 1,25 % à 1,5 % (du montant total des salaires versés par l'entreprise). Ce relèvement procurera une recette de plus d'un milliard d'A.F. pour quatre mois, qui sera consacrée à l'amélioration des transports en surface. Pierre Mauroy précisa à ce sujet que les élus ne souhaitaient pas « *alourdir par plaisir la charge des entreprises, en période de crise. Mais tout ce que nous faisons en faveur des transports ne peut qu'améliorer la situation économique de notre agglomération* ».

jardins familiaux et aménagement des quartiers

Un programme d'études d'aménagement de quartiers a été adopté par les élus communautaires : à Lille, l'îlot Croix-du-Nord, Sarrazins-léna, la Croisette, Alma-Jacquet, Masséna-Ratisbonne, Moulins, feront l'objet d'études. A Moulins-Lille, 48 hectares sont concernés, entre la rue de Douai, le boulevard d'Alsace, la rue d'Artois et le boulevard Victor-Hugo.

Cette étude portera sur les besoins du quartier en espaces verts et en équipements, sur la possibilité de réintroduire des industries et de l'artisanat, et sur la mise en valeur de l'architecture du quartier.

Autre décision, qui intéressera les jardiniers : la ville de Lille a obtenu l'autorisation de transformer provisoirement les terrains qu'elle possède à proximité des abattoirs, et qui étaient réservés à l'extension des installations, en « *jardins familiaux* ».

la C.U.D.L. revend des immeubles

Depuis sa création, la C.U.D.L. a acquis 2 740 immeubles, représentant une surface totale de 700 hectares. Si une grande partie de ces terrains a été affectée à des travaux de voirie, à des équipements et à des logements, il reste cependant que la C.U.D.L. dispose d'un patrimoine dont l'entretien constitue une lourde charge communautaire. C'est pourquoi elle a décidé de remettre sur le marché un certain nombre de maisons, comme celles qu'elle possède rue Jules-Guesde, rue Van-Dyck, ou à Fives.

Les Lillois contre le gaspillage :

le verre est récupérable

La ville de Lille s'est lancée depuis quelques semaines dans la lutte contre le gaspillage des matières premières et de l'énergie. La première phase de cette opération appelée à prendre d'importantes proportions dans les mois et les années à venir, consiste en la récupération du verre (bouteilles, flacons, bocaux, etc.).

La destination finale du verre n'est donc plus la poubelle ménagère : des bennes spécialement installées en différents points de la ville attendent vos dépôts (voir encadré).

Si la ville de Lille a décidé de lancer une opération de récupération du verre, c'est qu'elle a conscience des enjeux considérables d'une telle initiative : face à une société de consommation qui pousse, et incite même, au gaspillage, il est temps que les collectivités locales, les citoyens, réagissent.

Comment peut-on encore tolérer, à une époque où les problèmes d'énergie et de matières premières font peser sur notre économie de lourdes menaces, que des centai-



nes de milliers de tonnes de matières revalorisables s'envolent en fumée ?

Nos poubelles recèlent, en poids, 8 % de verre, 35 % de papier-carton, 4 % de plastique; 3 % de textile : si tous ces matériaux étaient

récupérés, la France économiserait bien des matières premières, et réduirait par conséquent ses importations.

En 1981, 500 000 tonnes d'ordures ménagères seront à éliminer, au niveau de la Communauté urbaine. Si la part de verre et de plastique (47 500 tonnes) était recyclée, les coûts d'élimination des autres déchets se verraient nettement amoindris... Des économies aussi, donc, pour le contribuable !

Chacun peut apporter son soutien à cette lutte contre le gaspillage en cessant de jeter à la poubelle bouteilles, flacons et bocaux, en les déposant dans les bennes spécialement installées aux endroits suivants :

- École Herriot, Pavé du Moulin
ouvert de 8 h à 9 h (sauf mercredi et dimanche)
- Club Léo-Lagrange,
11, rue Fénelon, Hellemmes
du mardi au samedi de 17 h à 19 h
- Ateliers du service de nettoyage,
59, rue de l'Arbrisseau
de 7 h 45 à 9 h du lundi au vendredi
- Station de transit de la rue de Thumesnil
(décharge boulevard d'Alsace)
du lundi au samedi de 8 h à 18 h
- Maternelle Jules-Simon, rue du Buisson
aux heures d'entrée et de sortie des enfants
(sauf mercredi et dimanche)
- Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet
de 14 h à 19 h du lundi au vendredi

changer les mentalités

Le succès de cette opération de récupération du verre repose totalement sur **le sens civique des consommateurs**. Déposer son stock de bouteilles vides dans une benne spéciale, plutôt que de le jeter aux ordures, voilà un apprentissage nécessaire qui va à contre-courant de ce que la société de consommation a insidieusement inculqué à ses adeptes — souvent — involontaires.

Mais pourquoi les Lillois ne réussiraient-ils pas dans cette entreprise ?



une ville propre, c'est l'affaire de tous

La municipalité étudie actuellement les mesures à prendre pour rendre notre ville plus propre. Mais il est indispensable que la population participe activement à cette campagne de propreté qui n'est pas encore gagnée...

Sans vouloir rejeter entièrement sur eux la responsabilité de l'état de nos rues, de nos espaces verts, force est de constater qu'un certain nombre de Lillois – peu nombreux fort heureusement – n'ont aucun respect de leur propre environnement et gâchent celui des autres.

M. Pierre Windels, adjoint au maire, délégué à la Propreté publique et à la Voirie et le service municipal du nettoyage lancent donc un appel à tous, afin que les règles élémentaires de propreté, et même parfois d'hygiène, soient respectées. C'est là une question d'auto-discipline, la contrainte n'étant guère un mode de formation efficace de l'esprit civique.

abords des H.L.M. et des grands ensembles : un effort important sera entrepris

Malgré le passage fréquent du service du nettoyage dans les voies et les espaces verts des H.L.M. et des grands ensembles, on constate une dégradation systéma-

tique de l'environnement : papiers, résidus légers, réapparaissent parfois une heure après le passage des préposés au nettoyage. Raison principale : un système de stockage inadapté, des containers ou des poubelles surchargés et non fermés.

Pour y remédier, une étude approfondie est menée par les services concernés (H.L.M., C.U.D.L., T.R.U.), et des améliorations importantes seront apportées à cette situation avec notamment l'utilisation de récipients différents, le stockage des ordures en des lieux clos, et le changement plus fréquent des récipients.

« ramassage vespéral » des ordures ménagères

A la rentrée scolaire, une expérience de « ramassage vespéral » (ou ramassage en soirée) sera tentée dans deux quartiers de 19 h à 20 h 30 dans le Vieux-Lille, à droite de l'avenue du Peuple-Belge, et de 21 h à 23 h dans une partie du centre-ville. Si ce système, après essai, donne satisfaction et améliore la propreté publique, il sera généralisé.

Autre source de pollution du domaine public : les sacs plastiques déposés à côté des poubelles. Dus à la négligence de certains, mais aussi à l'impossibilité pour d'autres d'utiliser les poubelles hermétiques, ces dépôts devraient faire l'objet

diront certains, d'un service spécial d'enlèvement. Mais l'expérience a montré que plus les interventions du service du nettoyage sont nombreuses, plus les sacs plastiques prolifèrent...

Plusieurs solutions sont envisageables et sont étudiées par les services de M. Pierre Windels :

➔ accroître les moyens municipaux d'enlèvement et donc prévoir les crédits nécessaires,

➔ augmenter les effectifs de police pour verbaliser et assurer parallèlement le ramassage des dépôts clandestins,

➔ considérer les sacs poubelles comme réglementaires et les enlever en même temps que les poubelles,

marchés, chiens : une pollution inadmissible

Les décharges, compléments indispensables à tout système de collecte d'ordures ménagères et d'encombrants, feront l'objet de dispositions nécessaires en vue de l'enlèvement des résidus dans les meilleures conditions.

Très rapidement, une station de compactage sera mise en place et permettra de traiter efficacement les ordures de décharges.

Notons à ce sujet que **le dépôt de la rue de la Chaude-Rivière est transféré, depuis le 1^{er} juin, au dépôt de la rue de Thumesnil (de 8 h à 18 h, tous les jours sauf le dimanche)**. L'ancien dépotoire est converti en espace vert.

Quant aux marchés, des mesures particulières seront prises afin que les places de marché et les rues adjacentes ne soient plus jonchées de résidus divers et de papiers emportés par le vent. Le service des marchés a prévu, dans sa nouvelle réglementation, d'obliger les commerçants à stocker au fur et à mesure les petits résidus dans des sacs plastiques. L'application stricte de cette mesure devrait améliorer considérablement l'environnement, et faciliter l'entretien.

Enfin, le nettoyage des fils d'eau, à renforcer, doit être complété par l'application stricte des arrêtés concernant la propreté des trottoirs. Une surveillance accrue sera exercée, et les propriétaires d'animaux sont, et seront, invités à mieux faire respecter la propreté du domaine public.



➤ **200 corbeilles de rues** seront installées prochainement, en complément des 600 existantes.

➤ **Un mobilier urbain** est à l'étude **pour les voies piétonnes**. Il devrait contribuer à l'élimination – au moins partielle – des résidus qui jonchent le sol.

➤ **Des panneaux d'expression libre** vont être installés dans les quartiers. A titre d'essai, Lille-Sud en sera le premier doté. En espérant que l'affichage sauvage disparaîtra complètement...

➤ La ville va acquérir un **nouvel engin de nettoyage** : une grosse aspiratrice, qui viendra compléter l'équipement municipal.

➤ Pour faciliter l'entretien des rues, un **stationnement alterné de nuit** sera expérimenté dans certaines rues.

Lille n'est pas une poubelle !

➤ Le pot du chien, c'est le caniveau !

➤ Au lieu de vider votre cendrier sur la chaussée, faites le dans une poubelle : 30 secondes suffisent !

➤ Vérifiez l'étanchéité de votre sac-poubelle, si vous ne voulez pas qu'il craque au milieu des escaliers ou dans la cour de votre immeuble, avant d'être déposé dans la poubelle.

➤ Une ville propre, c'est l'affaire de tous. Lille n'est pas une poubelle. Il faut que chacun y mette un peu du sien pour la sauvegarde de notre cadre de vie.

➤ Pour tout renseignement : Service municipal du nettoyage, mairie de Lille. Tél. : 56.92.71.



Maison de la Nature et de l'Environnement



un équipement municipal au service de l'écologie



Quand l'équipe du « *Nouveau Contrat lillois* » s'engageait à créer dans notre ville un centre d'accueil pour les associations écologiques, elle annonçait **une initiative** qui est encore à ce jour **unique en France**.

Et pourtant, il est indiscutable que l'environnement constitue pour les Français, citadins ou ruraux, un problème dont l'acuité est grandissante.

La Maison de la Nature et de l'Environnement, ouverte en janvier dernier, accueille aujourd'hui une multitude d'associations qui se préoccupent « **d'écologie** », au sens le plus large du terme. En effet, l'écologie ce n'est pas seulement la défense des fleurs et des oiseaux contrairement à une idée trop facilement répandue ! C'est, plus généralement, **le cadre de vie, l'urbanisme, la pollution, la recherche de sources d'énergies nouvelles, le logement, la consommation**, et même, dans une certaine mesure, **l'animation**.

La Maison de la Nature et de l'Environnement (ceux qui la fréquentent, la nomment « *M.N.E.* »), accueille donc les nombreux militants passionnés par la défense de leur environnement. Ils peuvent y confronter leurs points de vue, y débattre de l'actualité, et organiser débats, expositions, conférences, etc.

La M.N.E., outre ses nombreuses salles de réunions, comporte **une magnifique bibliothèque** (dont les rayonnages sont appelés à se garnir davantage), et **une vaste salle d'exposition**.

L'organisation de cet équipement a été conçue de telle sorte que les associations s'y sentent chez elles. Deux associations de type 1901 contribuent au bon fonctionnement et à la bonne gestion de la M.N.E. L'une d'elles, qui assure la « **direction** » de la maison, est composée de représentants de la municipalité, de techniciens, et de représentants des associations. L'autre est exclusivement composée de représentants des associations, et assure les tâches quotidiennes de gestion.

Les activités qui y sont organisées sont très diverses : travail en **commissions** spécialisées, projets d'édition de rapports sur les travaux de la M.N.E., sorties et excursions à caractère écologique, etc...

Les activités de la M.N.E. sont orientées dans deux directions : **recherches scientifiques**, d'une part, avec des spécialistes et des universitaires, **animation**, d'autre part, en rupture totale avec la traditionnelle « *animation des loisirs* », et à but plutôt revendicatif.

Tout est mis en œuvre pour que les gens qui fréquentent la M.N.E. prennent en charge eux-mêmes leurs problèmes. Pas question, donc, d'« *assistance* » ou de loisirs organisés.

Mais la M.N.E., c'est aussi une source précieuse d'informations pour un public souhaité très vaste. Ainsi, récemment, cette maison a-t-elle accueilli une exposition sur l'intérêt de la récupération du verre, que la ville de Lille met actuellement en place. De la même façon, elle avait organisé une campagne d'information sur l'énergie nucléaire, à la suite du terrible accident de la centrale américaine d'Harrisburg.

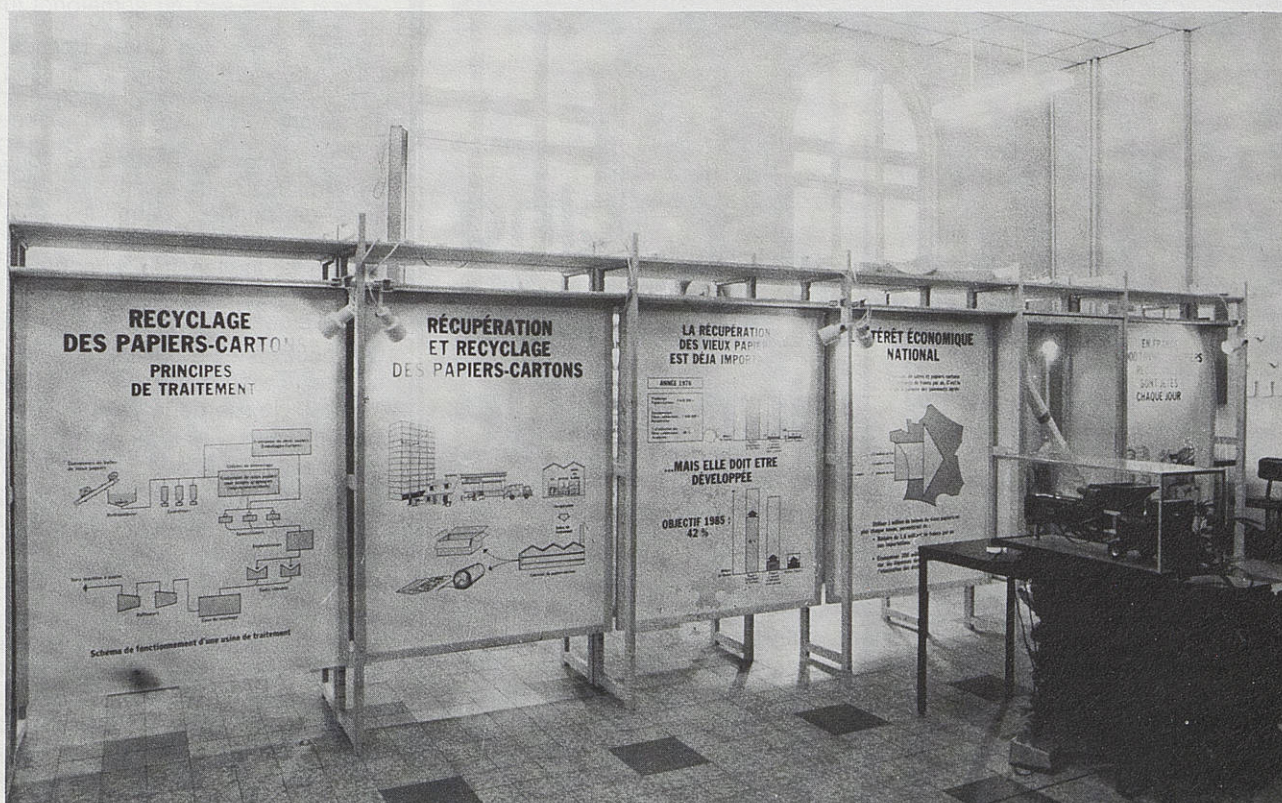
Le fonctionnement de la M.N.E. est assuré par trois animateurs passionnés. Si vous prenez contact avec eux, nul doute que vous serez atteint par le (bon) « *virus écologique* » !

les six domaines d'action de la M.N.E.

Un certain nombre d'associations interviennent dans le cadre de la M.N.E. et ceci dans 6 domaines différents :

- La Consommation, avec :
 - « Que choisir » (Union fédérale de la Consommation)
 - la C.S.C.V. (Confédération syndicale du Cadre de vie).
- La protection de la nature, avec :
 - les Sociétés savantes ;
 - Nord Nature.
- L'énergie, avec :
 - les Amis de la Terre ;
 - les Ateliers du Soleil.
- Les transports libres, avec :
 - les Droits du Piéton ;
 - l'Union des Voyageurs du Nord.
- Déchets et pollution, avec :
 - les Amis de la Terre ;
 - le C.R.I. (Comité pour le recyclage des matériels valorisables par l'innovation).
- L'Urbanisme, avec :
 - la C.S.C.V. ;
 - la C.G.L. (Confédération générale du Logement) ;
 - la C.N.L. (Confédération nationale du Logement) ;
 - des Ateliers populaires d'Urbanisme ;
 - des comités de quartier ;
 - le Syndicat des Architectes.

Plusieurs autres associations se joignent à cette action. Au total, une trentaine.





cinq circuits à pied dans Lille

Les vacances sont la meilleure occasion, pour les Lillois, de redécouvrir leur ville. Ceux qui restent, notamment, ont la possibilité aussi de faire du tourisme et de regarder autrement les immeubles qui font leur paysage quotidien... Le Vieux Lille, les quartiers Sainte-Catherine et Saint-Sauveur sont chargés d'histoire. De notre histoire.

L'Office de Tourisme de Lille vous propose de parcourir la ville en « touriste ». Cette revue de Lille sera votre guide.

le Vieux-Lille

Au Moyen Age, la place du Théâtre et la Grand'Place ne formaient qu'une seule et même place : celle du marché. En 1653, une bourse des changes est élevée à l'emplacement de la « *fontaine au change* » et sert de lieu de rassemblement aux marchands.

C'est la « *Vieille Bourse* », sur la Grand'Place, construite par l'architecte Julien Destrée : une cour carrée entourée d'une galerie couverte. Tout autour, 24 maisons identiques, à usage d'habitation et de commerce.

Il faut s'imaginer les façades peintes et dorées : la pierre de Lezennes est tendre et fragile, c'était un moyen de la protéger et de satisfaire chez le peuple flamand son goût pour la couleur.

Le rang de Beauregard, alignement de maisons identiques sur le même trottoir que la Vieille Bourse, fut élevé en 1690 pour des marchands. Au rez-de-chaussée de ces maisons se trouvaient, au XVIII^e siècle, les plus belles boutiques de Lille, leur clientèle était... royale.

A gauche de la Nouvelle Bourse, siège de **Chambre de Commerce et d'Industrie**, on remonte la **rue Grande-Chaussée**, une des plus vieilles rues de Lille, qui au XI^e siècle reliait la place du marché du port, situé sur la Basse-Deûle (maintenant avenue du Peuple Belge).

Dans le prolongement, vous empruntez la **rue des Chats Bossus**. De style « *art déco* », la maison « *l'Huitrière* » est une création des années 30.

Sur la **place des Patiniers**, vous remarquerez deux très belles maisons de briques, parmi les plus anciennes de Lille (début du XVII^e siècle). Leurs fenêtres supportées par des piliers de bois sont surmontées d'arcs de décharge.

On peut, en s'avançant un peu, admirer l'alignement des façades XVIII^e siècle **rue de la Clef**.

Dans l'arrondi de la **place du Lion d'Or** se trouve la très belle maison des Poissonniers (XVIII^e).

Sur la **place Louise-de-Bettignies**, avenue du Peuple-Belge, très belle maison de Gilles de le Boë, construite en 1636.

Vous remontez ensuite vers la **rue de la Monnaie** dont la restauration est presque terminée.

A droite, l'îlot Comtesse avec **l'Hospice Comtesse**. On passe sous le porche du XV^e siècle pour pénétrer

dans la cour intérieure. En face de vous la Salle des Malades. Le logis de la communauté religieuse est actuellement un musée dont il faut voir l'intérieur typiquement flamand. En sortant de l'hospice, très beau rang de maisons du XVIII^e siècle.

le quartier Sainte- Catherine...

... est riche de six siècles de vie lilloise.

On y retrouve les habitations de type médiéval sur l'ancien parcours de la Haute-Deûle à la Basse-Deûle.

A deux pas du Palais Rihour, on rejoint d'abord la **place de l'Arsenal** qui joua autrefois des rôles très divers : jardin des Arbalétriers, jeu de paume, marché aux toiles...

Beaux hôtels géo-gothiques comme l'hôtel Petit-Pas-de-Walle de l'architecte Lequeux.

A quelques centaines de mètres, **rue Saint-Etienne**, superbe façade renaissance française de 1572.

On emprunte ensuite la **rue des Bouchers**, au tracé sinueux, d'où vous apercevez quatre cours ou courées, juxtaposition de petites maisons en retrait de la rue.

Quelques pas dans la **rue de la Barre** pour arriver **quai du Vault** qui fut longtemps un des pôles d'activité commerciale de Lille. Maintenant, isolé de la Deûle, il fait la joie de quelques pêcheurs à la ligne.

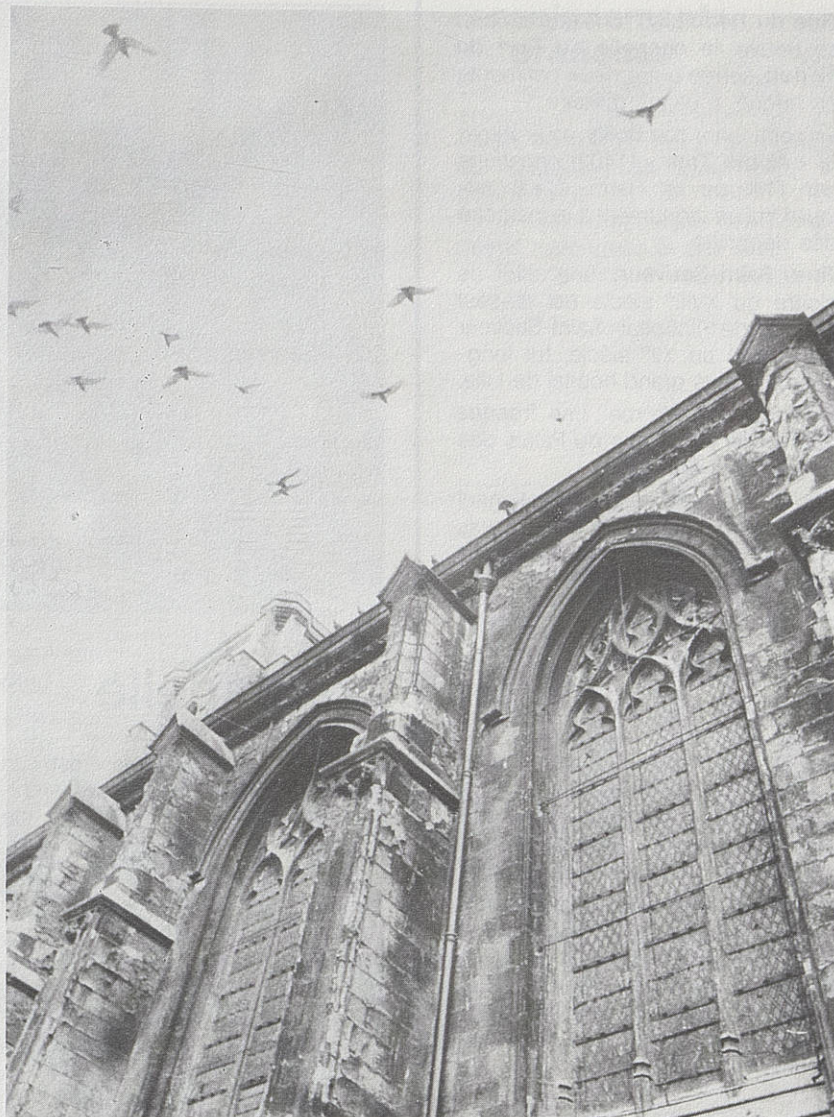
Vous accédez par la **rue du Gros-Gérard** et le **passage du Beau-Bouquet** à l'**église Sainte-Catherine**, église-halle du XV^e siècle agrandie aux XVI^e et XVII^e.

Rubens y a peint le « *martyr de Sainte-Catherine* ».

Sur le parvis de l'église Sainte-Catherine et à proximité, ambiance de « *place de village* ».

le quartier Saint-Sauveur

En remontant la **rue de Paris** vous passerez devant l'**église Saint-Maurice** qui existait déjà avant le X^e siècle comme paroisse du village de Fins, habité dès l'époque romaine. Le cœur et les premières trouées datent du XV^e siècle. Au XVIII^e, l'église fut transformée en « *halle-kerque* », vaisseau à cinq nefs d'égale hauteur.



Agrandie en 1875 : la façade et la flèche sont élevées en style gothique. Des sacristies sont ajoutées à l'abside.

Au n° 191 se trouve l'ancien **Refuge de l'abbaye de Marchiennes** : portail de brique, fronton triangulaire. Au fond de la cour : très bel hôtel du XVIII^e.

Après avoir traversé le **boulevard Kennedy**, on entre dans le **quartier Saint-Sauveur**, inclus dans les murailles de la ville dès le XII^e siècle. A l'origine, c'est un quartier populaire, pauvre et insalubre. Il a été l'objet, depuis le début du siècle, d'une rénovation totale. C'est dans la vie des « *brav'gins* » de Saint-Sauveur, où il est né, que Desrousseaux (1820-1892) puise l'inspiration de ses chansons, dont le célèbre « *P'tit Quinquin* ».

Le nouveau quartier est reconstruit d'immeubles des architectes Lys (la trésorerie générale - les immeubles

du boulevard Kennedy) et Willerval (la résidence du Beffroi).

A droite vers la porte de Paris, l'**Hospice Gantois** fut fondée en 1466 par le bourgeois Jean de la Cambe, dit le Gantois. La salle des malades dont on voit le mur-pignon date du XV^e siècle.

La Porte de Paris, ancienne Porte des Malades a été transformée en 1685 par Simon Volland, architecte de la ville, qui en a fait un arc de triomphe à la gloire du roi-soleil. Les remparts de part et d'autre ont été démolis au XIX^e siècle.

L'**Hôtel de Ville** inauguré en 1923 a été conçu par l'architecte Dubuisson dans un style néo-flamand. Le hall intérieur est une très belle réalisation « *art-déco* ».

Rue du Réduit, au fond du square, se trouve **la chapelle du Fort du Réduit**, serrée entre deux bâtiments en brique, à usage militaire.

En continuant **rue Boilly**, vous verrez **la « Noble Tour »** (1402) construite par Philippe le Hardi. C'est aujourd'hui un monument à la mémoire des déportés.

Rue Saint-Sauveur, une aile de cloître du XVIII^e siècle est le seul témoin de l'hôpital Saint-Sauveur qui, fondé au XII^e siècle, fut longtemps le plus grand hôpital de Lille.

En descendant la rue : une **fresque de Pignon** sur le mur du Palais des Sports Saint-Sauveur.

Sur la droite, le centre directionnel **« le Forum »** des architectes Secq, Willerval et Robert, construit ces dernières années.



la citadelle

La **« reine des citadelles »** est l'un des plus beaux fleurons de l'architecture militaire dû au génie de Vauban.

Cette étoile à cinq branches, bâtie de 1668 à 1670, ordonne sa géométrie autour d'une véritable ville.

Après avoir franchi la Porte Royale, les visiteurs accèdent à une vaste place d'armes pentagonale cernée par la chapelle très classique, les logements d'officiers, de soldats, l'intendance et un superbe arsenal, démantelé par les bombes en 1916

et, maintenant, merveilleusement restauré.

Ils remarqueront les portes à frontons sculptés, les maisons de grès, briques et pierre blanche à chaînage horizontaux qui, flamandes par le matériau mais françaises par la conception, ont marqué un tournant dans l'architecture lilloise.

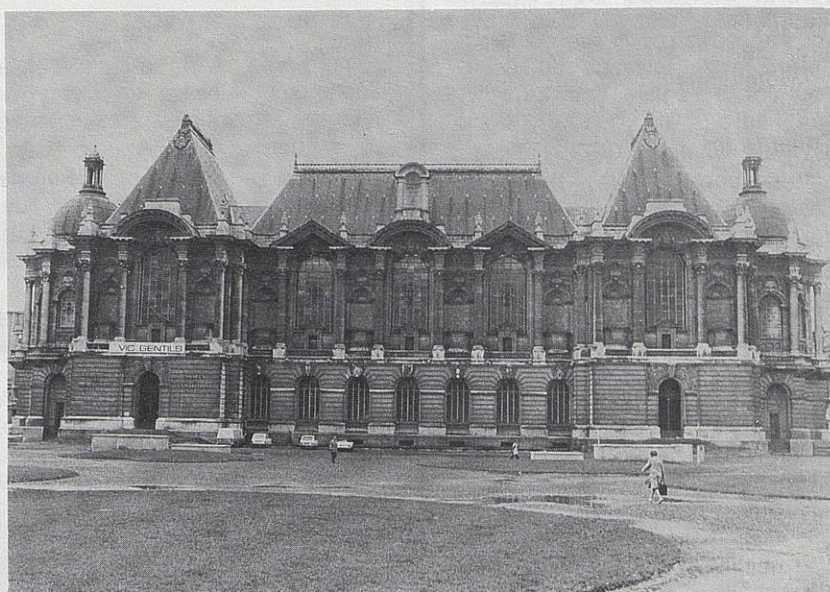
Pour la première fois à Lille (1668), la rigueur française alliée à l'opulence flamande, donnait naissance à ce style **« franco-lillois »** chargé mais plein de saveur.

le musée des Beaux-Arts...

... est au premier rang des musées de province.

Au rez-de-chaussée : sculptures, objets d'art, faïences.

Au 1^{er} étage, les peintures : salles des **primitifs** (Thierry Bouts, Belle-gambe), salles **italiennes** (Tintoret, Véronèse), salle **espagnole** (Gréco, Goya), salles **flamandes** (Jordaens, Rubens, Van Dyck), salles **hollandaises** (Ruysdael, De Witte, Van Goyen), salles **françaises** (Courbet, Monet, Largillière, Greuze, David, Corot), salle **contemporaine** (Gromaine, Sonia Delaunay, Poliakoff).



Visites guidées de Lille et ses environs

Organisées par l'Office du tourisme de Lille
avec le concours de la Caisse nationale
des monuments historiques et des sites
et de la « Renaissance du Lille ancien »

AOUT

- Mercredi 1^{er} août : Quartier Saint-Sauveur.
- Dimanche 5 août : Citadelle.
- Mercredi 8 août : Vieux-Lille.
- Dimanche 12 août : Bray-dunes.
- Mercredi 15 août : Quartier Sainte-Catherine.
- Dimanche 19 août : Citadelle.
- Mercredi 22 août : Quartier Saint-Sauveur.
- Dimanche 26 août : Pévèle-Mélantois.
- Mercredi 29 août : Vieux-Lille.

SEPTEMBRE

- Dimanche 2 septembre : Braderie de Lille.
- Mercredi 5 septembre : Quartier Sainte-Catherine.
- Dimanche 9 septembre : Avesnois.
- Mercredi 12 septembre : Quartier Saint-Sauveur.
- Dimanche 16 septembre : Citadelle.
- Mercredi 19 septembre : Vieux-Lille.
- Dimanche 23 septembre : Pévèle-Mélantois.
- Mercredi 26 septembre : Quartier Sainte-Catherine.
- Dimanche 30 septembre : Villeneuve-d'Ascq : ville nouvelle.

*N.B. : Les circuits en car sont soulignés.
En italique, circuits d'une journée dans la région Nord-Pas-
de-Calais.*

➤ Pour la visite de la Citadelle,

inscription préalable obligatoire exclusivement à l'Office du tourisme, palais Rihour, place Rihour sur place ou par téléphone : (20) 52.82.34 ; groupes limités à 30 personnes.

Se rendre directement à la Citadelle à 14 h 45 pour l'achat des tickets.

(Stationnement des véhicules sur le parking civil de l'Esplanade).

Visite d'une heure trente.

Départ fixé à 15 h précises.

Deuxième départ, en fonction des inscriptions, à 16 h 45.

➤ Pour les circuits en car aux environs et pour les circuits en car d'une journée dans la région Nord-Pas-de-Calais,

inscription préalable obligatoire à l'Office de tourisme sur place ou par téléphone (20) 52.82.34 ; (groupes limités au nombre de places dans le car).

Se présenter un quart-d'heure avant le départ pour le retrait des billets.

A NOTER : Se munir d'un pique-nique et de sa carte d'identité pour les circuits d'une journée dans la région.

renseignements pratiques

Les visites guidées de Lille, ses environs et la Région Nord-Pas-de-Calais sont organisées par l'Office du tourisme de Lille avec le concours de

- la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites ;
- l'Association « Renaissance du Lille ancien » ;
- la II^e Région militaire.

	Durée de la visite	Tarif normal	Tarif réduit
Circuits à pied dans Lille	2 h	8 F	5 F
Circuits en car aux environs	3 h	20 F	15 F
Circuits en car dans la région	de 10 h à 19 h	50 F	40 F

N.B. : Le tarif réduit s'applique aux enfants de moins de 15 ans, aux personnes de plus de 65 ans, aux familles (à partir de trois personnes) et aux Amis de Lille.

➤ Pour les circuits à pied, dans Lille

Pas d'inscription au préalable
Départ à 15 heures précises
Donc rendez-vous fixé à 14 h 45 pour l'achat des tickets.

L'Opéra du Nord



La région Nord - Pas-de-Calais possède une riche tradition musicale qui explique le succès remporté actuellement par les Conservatoires nationaux de Région, les Écoles nationales de Musique, l'Orchestre philharmonique de Lille, les festivals de Lille et de la Côte d'Opale, et de très nombreuses associations musicales.

Dans le domaine lyrique et chorégraphique, cependant, et compte tenu de l'intérêt bien connu de la population de cette région pour l'opéra et l'opérette, une lacune restait à combler.

Face à cette situation, les élus locaux, désireux de répondre aux vœux d'un public en mutation, ont décidé de s'associer pour produire des spectacles lyriques et chorégraphiques de haut niveau.

Cette décision s'inscrit dans l'axe de l'option culturelle prioritaire adopté par l'Établissement public régional dès sa création en 1974.

3 structures de création

Les trois municipalités de Lille-Roubaix-Tourcoing ont décidé de s'unir dans un syndicat intercommunal, en vue d'assumer la responsabilité de trois cellules de production regroupées au sein de l'Opéra du Nord.

Le Conseil régional, les Conseils généraux se sont engagés à apporter un large concours à cette organisation.

Pour gagner du temps, une association provisoire « *Pour l'Opéra du Nord* » a déjà été constituée entre les différents partenaires. Elle préfigure le syndicat intercommunal dont l'installation doit intervenir avant la fin de l'année 1979.

L'originalité de l'Opéra du Nord réside surtout dans le fait que chaque ville constitue à elle seule une cellule d'activités et de créations spécialisées :

– **LILLE** aura la responsabilité de monter et de jouer **les grands ouvrages lyriques** : opéras et opérettes à grand spectacle.

– **ROUBAIX** accueillera le **Ballet** qui est appelé à jouer un rôle très important dans la région étant donné que les spectacles chorégraphiques seront largement décentralisés.

TOURCOING sera doté d'un **Atelier lyrique** orienté vers la recherche tant sur le plan de la mise en scène que des œuvres présentées.

Dans cette perspective l'Atelier travaillera en collaboration étroite avec les établissements d'enseignement et fera connaître de jeunes talents. L'Orchestre et le Chœur, dont les

effectifs augmenteront progressivement, seront au service de ces trois structures de création.

un objectif ambitieux

L'objectif est triple :

1° **Atteindre un haut niveau de qualité** par la mise en commun des moyens financiers et des moyens culturels de chacune des trois villes ;

2° **Développer la création** en présentant des ouvrages contemporains, en actualisant les œuvres du répertoire traditionnel par le renouvellement de la mise en scène ou en montant des œuvres inexploitées jusqu'à présent ;

3° **Trouver un nouveau public** en favorisant son décroissement et sa mobilité entre les trois lieux scéniques.

Les spectateurs seront appelés à prendre des habitudes métropolitaines : c'est ainsi que les Lillois devront aller voir les ballets à Roubaix et découvrir les opéras contemporains à Tourcoing.

De même les Tourquennois et les Roubaisiens viendront à Lille pour applaudir les grands opéras.

Ainsi l'Opéra du Nord deviendra un véritable centre lyrique métropolitain qui pourra rayonner sur toute la région.

LE PROGRAMME 1979-1980

opéras

7, 9, 11 décembre 1979

– **LE TROUVÈRE**, de G. Verdi (en langue originale) avec : Juan Lloveras (Opéra de Hambourg, Metropolitan Opera de New York), Lorenzo Saccmani (Scala de Milan), Stefania Toczyska (Opéra de Vienne), Lynne Strow-Piccolo (Scala de Milan). Direction musicale : Henri Gallois. Nouvelle production de l'Opéra du Nord. Décors-costumes : Hubert Monloup. Mise en scène : J.-C. Auvray.

*Élie Delfosse,
directeur de l'opéra du Nord*

1^{er}, 3, 5 février 1980

– **SAMSON ET DALILA**, de C. Saint-Saëns, avec : Gilbert Py (Opéra de Paris), Robert Massard (Opéra de Paris), Glennys Linos (Opéra de Zürich), Gérard Serkoyan (Opéra de Paris). Direction musicale : Henri Gallois. Production de l'Opéra de Marseille.

14, 16, 18 mars 1980

– **LA VIE DE BOHÈME**, de G. Puccini (en italien), avec : Benjamins Prior (Scala et Metropolitan New York), Elena Mauti-Nunziata (Scala et Metropolitan New York), Renée Auphan (Opéra de Paris), Giorgio Zancanaro (Scala de Milan et Metropolitan). Direction musicale : Jean-Claude Casadesus, directeur de l'Orchestre philharmonique de Lille. Production de l'English National Opera. Décors-costumes : Hubert Monloup. Mise en scène : Jean-Claude Auvray.

30 mai, 1^{er}, 3 juin 1980

– **LOHENGRIN**, de R. Wagner, avec : Edward Sooter (Metropolitan New York), Bengt Norup (Bayreuth), Celestina Casapietra (Opéra de Berlin), Galina Savova (Opéra de Sofia), Gérard Serkoyan (Opéra de Paris). Direction musicale : Henri Gallois.

atelier lyrique

23, 24 et 25 novembre 1979

– **LE NEZ**, de Dimitri Chostakowitch. Production de l'Atelier Lyrique du Rhin. Mise en scène : Pierre Barrat.

18, 20, 22 janvier 1980

– **LE VIOL DE LUCRÈCE**. Production du Théâtre municipal d'Angers. Mise en scène : Yvan Rialland.

25, 27 et 29 avril 1980

– **VOL DE NUIT**, de Luigi Dallapiccola.

– **L'HEURE ESPAGNOLE**, de Maurice Ravel, avec : Isabel Garcisanz (Opéra de Vienne), Jacques Mars (Opéra de Paris), Albert Voli (Opéra de Paris), Jean Brun (Opéra Comique), Claude Cales (Opéra de Paris), José Denisty (Opéra du Rhin). 2 productions de l'Opéra du Nord. Mises en scène : Marcel Féru.



opérettes

21, 22, 23, 24, 28, 29, 30, 31 décembre 1979 et 1^{er} janvier 1980 à Lille, théâtre Sébastopol. Les 5, 6 janvier à Tourcoing. Les 12, 13 janvier à Roubaix.

– **LE PAYS DU SOURIRE**, de F. Lehar, avec : Bernard Sinclair, Ana-Maria Miranda, Sylvia Paule, Fernand Kindt. Nouvelle production de l'Opéra du Nord. Réalisation : E. Delfosse, M. Fersing.

1, 2, 7, 8, 9 mars 1980

– **VÉRONIQUE**, d'A. Messager, avec : Danièle Castaing, Bernard Sinclair, Janine Ribot, Jacques Loreau. Nouvelle production.

29 et 30 mars 1980, 4, 5 et 6 avril 1980 à Lille. 12 et 13 avril 1980 à Tourcoing. 19 et 20 avril 1980 à Roubaix.

– **LES CLOCHES DE CORNEVILLE**, de Planquette, avec : Martine Surais, Pierre Le Hémonet, Jean Brun, Mireille Laurent, Fernand Kindt. Nouvelle version.

– **L'AUBERGE DU CHEVAL-BLANC**, de Benatzky, avec : Janine Ribot, Christian Borel, André Culie, Micael Pieri, J. Guy, Willy Fratellini. Nouvelle production du Grand théâtre de Bordeaux et du Capitole de Toulouse.

ballet

16 et 17 février 1980, 24 et 25 mai 1980 à Roubaix

– 2 spectacles produits par le Ballet de l'Opéra du Nord. Chorégraphie : Christian Taulelle.

– 2 grandes compagnies internationales invitées : les Ballets de Marseille (Roland Petit), les 23 et 24 février 1980 à Lille et la célèbre Compagnie Américaine (Louis Falco), les 12 et 13 avril 1980 à Roubaix.

SAISON 1980-81

opéras

– **LES PÊCHEURS DE PERLES**, de Bizet, avec : Danièle Perriers (Opéra de Paris), Robert Massard (Opéra de Paris), Aldo Bertolo (Scala de Milan). Direction musicale : Henri Gallois. Nouvelle pro-

duction. Mise en scène : E. Delfosse. Décors-costumes : M. Fersing.

– **LA TRAVIATA**, de Verdi, avec : Alberto Cupido (Opéra de Zürich), Lorenzo Saccmani (Scala), Maria Chiara (Metropolitan et Scala) ou Elena Nunziata (Metropolitan et Scala). Nouvelle production de l'Opéra du Nord. Réalisée par Jean-Claude Auvray. Direction musicale vraisemblablement confiée au maître de la Scala de Milan : Rivoli.

– **LES MAÎTRES CHANTEURS DE NUREMBERG**, de Richard Wagner. Nouvelle production, avec une très grande distribution franco-allemande. Direction musicale : Siegfried Köhler. Mise en scène : Walter Eichner. Décors-costumes : M. Fersing.

– **LA TOSCA**, de Puccini, avec : Maria Slatinaru (Opéra de Berlin), Giorgio Giacomini (Scala), Kostas Paskalis (Opéra de Vienne). Nouvelle production de l'Opéra du Nord.

– **LA FLUTE ENCHANTÉE**. Nouvelle co-production Opéra du Nord, Opéra de Montpellier, Théâtre municipal d'Angers et Maison de la Culture de Grenoble. Réalisée par Jean-Claude Auvray.

atelier lyrique

3 productions originales et créations.

opérettes

– **LA FILLE DE MADAME ANGOT**, de Lecoq. Nouvelle production de l'Opéra du Nord.

– **LES FOLLES ANNÉES**. Nouvelle production.

– **LA CHASTE SUZANNE**. Production de l'Opéra d'Avignon.

– **LA GRANDE DUCHESSE DE REROLSTEIN**, de Offenbach. Production du Capitole de Toulouse et du Grand Théâtre de Bordeaux. Mise en scène de Robert Dhéry.

– **LA CHAUVE SOURIS**. Nouvelle production.

– **LE CHANTEUR DE MEXICO**. Nouvelle production.

ballets

– 2 spectacles produits par l'Opéra du Nord.

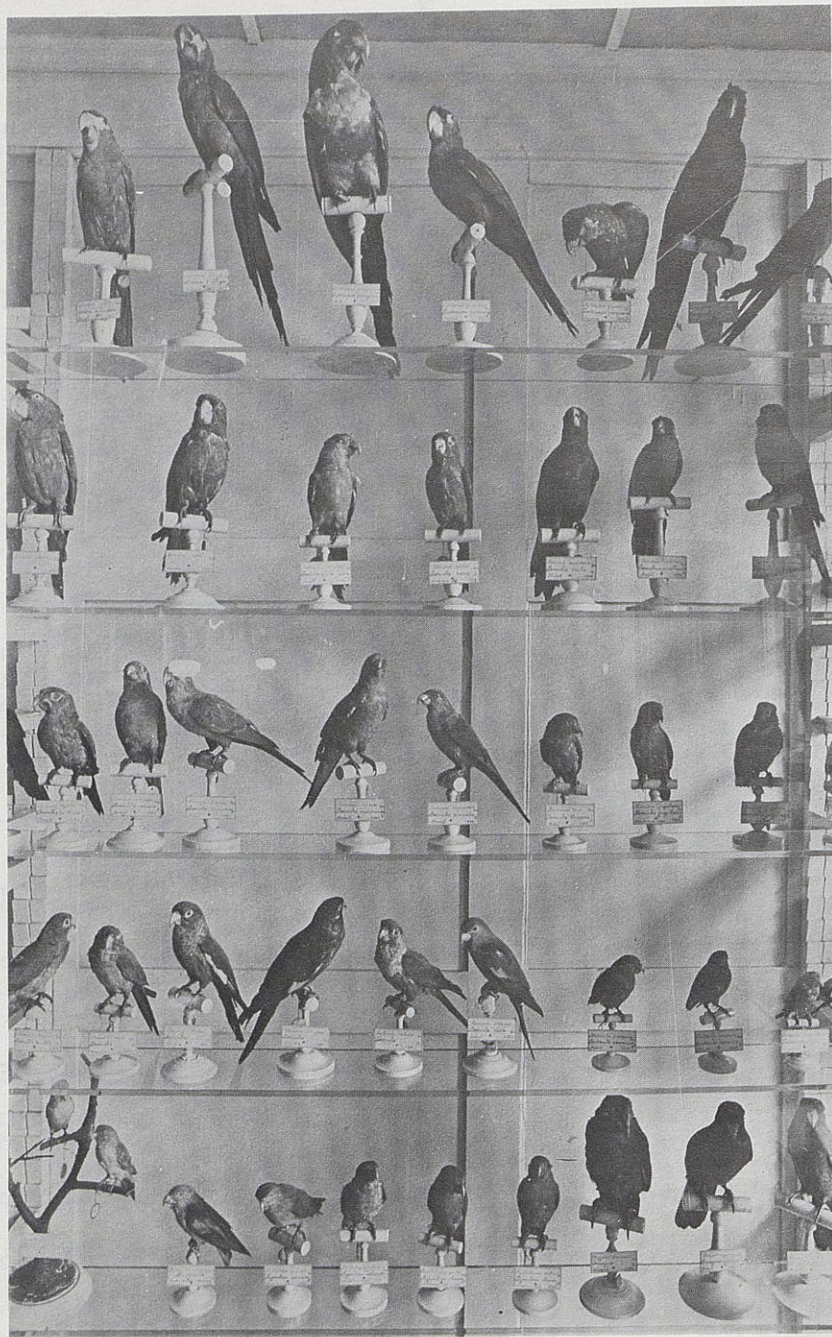
– et 2 compagnies invitées.

Pour la saison suivante, deux co-productions sont envisagées :

– celle de Julien l'Apostat, d'Adrienne Clostre, avec : le Théâtre des Arts de Rouen, Bordeaux, le Capitole ;

– et les Contes d'Hoffmann, avec l'Opéra du Rhin et le Théâtre des Arts de Rouen.

La politique de l'avenir sera axée sur de grandes créations mondiales et des reprises de chefs-d'œuvre du passé méconnus ainsi que de très importantes productions comme Boris Godounov, Don Carlos, Turandot, etc. Le but à atteindre étant un développement continu des activités de l'Opéra du Nord, et une progression dosée dans le nombre des ouvrages proposés et le nombre des représentations.



le musée d'histoire naturelle, vous connaissez ?

Savez-vous à quoi ressemble une grande outarde ? Avez-vous déjà vu un cygne trompette ou un nasique ? Non ? Et bien dépêchez-vous de les découvrir au Musée d'Histoire Naturelle de Lille, rue de Bruxelles.

Au fait, saviez-vous que ce musée existait ? Si les spécialistes viennent de très loin pour y étudier telle ou telle espèce, il semble que les lillois ignorent très souvent son existence. **Ce musée a pourtant été classé durant de longues années au premier rang des musées zoologiques de province...**

A l'heure où le mot écologie est sur toutes les lèvres, le Musée d'Histoire Naturelle est un témoignage précieux sur des espèces animales détruites par le sacro saint « *progrès industriel* » ou plus simplement la bêtise humaine : ainsi le pigeon migrateur d'Amérique, qui se comptait par milliards au siècle dernier, et qu'on s'est amusé à décimer... à coups de canons !

Certains diront que cela se passait en Amérique, au siècle dernier. Bien sûr, dans notre région, de nombreuses espèces ont également disparu. La faute à qui ? La chasse, la pollution... ? La grande outarde qui vivait dans le Nord, curieux mélange entre l'autruche et l'oie géante, fait partie de ces animaux qu'on ne pourra désormais voir que naturalisés derrière une vitrine de musée. Elle vivait pourtant dans le Nord, il y a un siècle...

La visite de ce musée constitue donc une véritable mise en garde, mais elle est également l'occasion de découvertes moins alarmantes. On y trouve, outre les salles remarquables consacrées aux oiseaux, des représentants de toutes les espèces, et en particulier des grands mammifères. Dans un souci pédagogique, M. Defretin, conservateur du musée, et son équipe, s'efforcent de **présenter désormais les espèces dans leur environnement** et de **montrer les relations qui existent entre milieu et animal**. Chaque vitrine est l'occasion d'une découverte... Ainsi, ces tortues à cous de serpents, ou cet iguane géant d'Amérique, vieux pensionnaire du Musée.

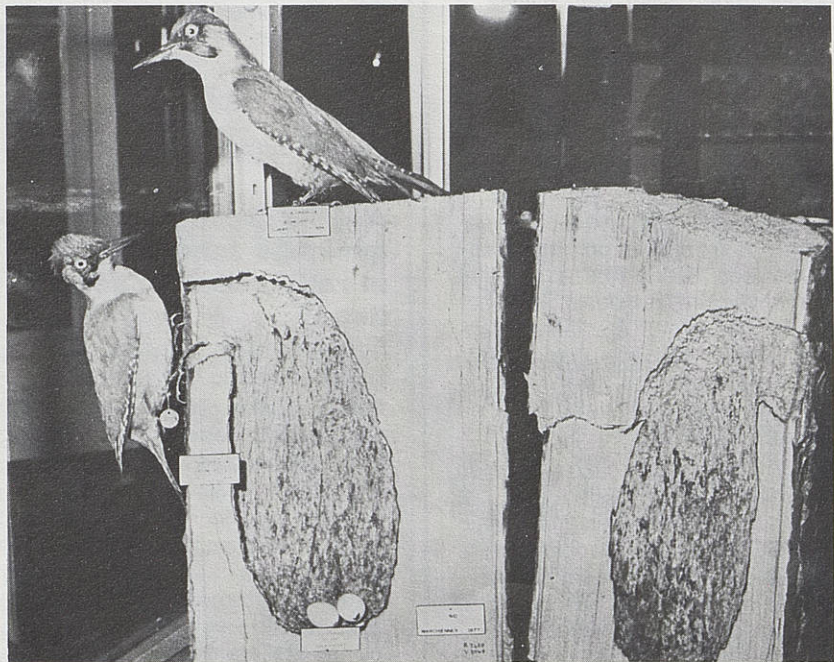
Si vous avez la chance de rencontrer M. Defretin, ou M. Radigouis, le taxidermiste, ils vous raconteront l'histoire du grand pingouin qui servait de bois de chauffage aux chasseurs sur la banquise, ou celle du nasique, ce grand singe de Bornéo aux faciès effrayant, mais de compagnie tout à fait agréable. Vous ferez également connaissance avec

les marsupiaux, avec le loup d'Australie qui porte son petit dans une poche, tout comme le kangourou, ou plus simplement avec le kiwi, cet oiseau néo-zélandais dont se sont inspirés les publicistes et les réalisateurs de dessins animés.

N'oubliez pas de saluer au passage les deux momies, hôtes de marque du Musée d'Histoire Naturelle, et d'accorder un moment au département, très fourni, d'ostéologie. On y trouve les squelettes d'animaux rares, le plus souvent disparus eux-aussi.

C'est une visite intéressante à tous égards que propose le Musée d'Histoire Naturelle, car, écologiste ou non, on ne peut rester insensible devant les témoins désormais silencieux d'une nature en voie de disparition.

Le musée d'histoire naturelle, 19, rue de Bruxelles, est ouvert les mercredi et dimanche de 10 h à 17 h.



École des Beaux-Arts : son avenir n'est plus incertain

L'incertitude de son sort a fait couler beaucoup d'encre, provoquer de nombreuses manifestations, démarches, et interventions. Aujourd'hui, une solution a été trouvée pour que l'École des Beaux-Arts puisse à nouveau accueillir et former les artistes de demain.

Mais cette « *crise* », aujourd'hui surmontée, était inévitable : **la ville de Lille ne pouvait plus admettre de soutenir seule l'équipement et un enseignement dont l'utilité et le rayonnement dépassent largement nos frontières communales** : l'École des Beaux-Arts a en effet une envergure régionale, elle accueille même des étudiants étrangers. Il était dès lors inadmissible que la participation financière de l'État ne soit que de 3,9 % du budget de l'école...

Malgré de nombreuses requêtes adressées au ministère de la Culture, et la résolution municipale du 29 juin 1978 supprimant le concours d'entrée, et donc le recrutement, pour l'année 78-79, l'État n'a pu garantir la moindre aide financière avant 1981.

La ville de Lille, souhaitant l'indispensable « *sauvetage* » de l'école, s'est alors tournée vers l'établissement public régional et le département.

Une complémentarité nécessaire entre les écoles de la région

A l'issue de démarches menées conjointement par les adjoints responsables des écoles d'art de première catégorie de la région (Lille, Tourcoing et Valenciennes), le Conseil général du Nord s'est engagé à étudier les demandes de subventions, et le conseil régional s'est proposé de contribuer à la résolution du problème, à condition toutefois que les trois écoles de la région se répartissent les enseignements.

Les écoles de Lille et Tourcoing proposent en effet à leurs étudiants le même type d'enseignement.

Le projet mis au point tient donc compte de trois nécessités :

➤ la complémentarité des enseignements entre Lille et Tourcoing ;

➤ un choix très large de discipline ;

➤ une insertion professionnelle véritable.

A Lille : suppression de quelques enseignements et rationalisation des études

Pour l'école de Lille, les mesures suivantes ont dû être prises :

1) **Le premier cycle de la section « Arts plastiques » est maintenu à Lille.** Un concours d'entrée est donc organisé pour l'année universitaire 79-80.

2) Le second cycle est conçu d'une autre manière :

– le département « **Communication visuelle** » est maintenu ;

– les ateliers de **décoration intérieure** non traités à Tourcoing ou Valenciennes **seront renforcés et développés** en un département « **environnement** », dès que les participations de l'État et de la région seront assurées.

Le diplôme qui sera alors délivré dans ce département s'appellera « **Diplôme National Supérieur** », et non plus « **Diplôme National des Beaux-Arts** »... Une nuance qui a son importance sur le marché de l'emploi.

– le département **A**, qui existe à Tourcoing et Valenciennes, **est supprimé**. Les élèves lillois en cours d'études seront repris à Tourcoing dès la rentrée prochaine. L'enseignement qu'ils y recevront sera de qualité identique.

3) L'existence de la **section des collaborateurs d'architectes** dépendra des négociations en cours avec la fédération du Bâtiment, ce secteur d'activité profitant de l'existence de cette section, et pouvant donc contribuer à son renouveau.

4) **Les cours du soir professionnels et artistiques sont maintenus**, de même que l'enseignement dispensé à l'annexe de Wazemmes.

Ces mesures n'entament donc en rien la qualité des enseignements, ni l'éventail des disciplines, grâce à la proximité des écoles de Tourcoing et Valenciennes.

Il s'agissait de rationaliser, au niveau régional, les enseignements : pourquoi Lille et Tourcoing, distantes de 14 kilomètres, dispenseraient-elles en effet les mêmes matières ?

Mais ce « *plan de sauvetage* » ne doit pas faire oublier la carence de l'État, qui fuit, comme en bien d'autres domaines, les responsabilités qui sont les siennes. Il est totalement anormal que les collectivités locales soient systématiquement contraintes de combler les défaillances de l'État. La ville de Lille exige, et exigera, que l'État assume pleinement son rôle, sa responsabilité dans « l'affaire » de l'école des Beaux-Arts étant écrasante...



la crémation : une idée qui fera son chemin

La crémation fera-t-elle un jour concurrence à l'inhumation ? Sans aucun doute, si l'on considère les problèmes qui se poseront avec de plus en plus d'acuité au traditionnel enterrement : l'évolution de la cellule familiale et des mentalités, la visite au cimetière de plus en plus contraignante. Et puis, sur le plan collectif, le problème des immenses terrains affectés à l'accueil des défunts, alors que, souvent situés au cœur des villes, ils pourraient servir bien mieux la collectivité.

Actuellement, **1 % des Français, seulement, se font incinérer**, alors que dans certains pays voisins, comme l'Angleterre, la Suisse ou la Suède, ce taux est de 50 %. A Zurich, on ne pratique même plus la traditionnelle inhumation !

Pourquoi ce retard en France ? Pour plusieurs raisons qui, en fait, ont perdu aujourd'hui toute valeur.

Les mentalités et la tradition se sont, longtemps opposées à cette forme nouvelle de funérailles. Pourtant, depuis 1963, **l'Église ne s'oppose plus à la crémation**. Mais entre la théorie et la pratique, il est un pas parfois difficile à franchir ! Et c'est bien le cas dans notre pays.

D'autres difficultés entravaient le développement de l'incinération : le

coût, tout d'abord, plus élevé que pour une inhumation.

Mais aujourd'hui, il faut compter de 2 500 F à 3 000 F, tout compris, pour une incinération. Autre difficulté : les complications administratives de l'incinération similaires à celles de l'inhumation.

Tout contribue donc, aujourd'hui, à faciliter une évolution des mentalités et cette nouvelle conception des obsèques. Subsiste pourtant un — gros — handicap : le manque d'équipement de notre région dans ce domaine. Le crématorium le plus proche se trouve à Amiens. Mais dans deux ans au plus tard, un crématorium fonctionnera au cimetière intercommunal de Watrelos, sa construction est en cours.

pratiquement, comment procéder ?

➤ Il faut que la personne qui souhaite être incinérée en exprime le vœu, et que la personne chargée des funérailles en atteste lors du décès. Mais il est recommandé de **rédiger un « testament » en trois exemplaires** : l'un pour soi-même, l'autre inséré au livret de famille ou confié à un membre de la famille, le troisième déposé à l'association des crémationnistes (voir en fin d'article).

➤ La déclaration de décès est la même que pour les défunts souhaitant être inhumés.

➤ L'autorisation d'incinérer est délivrée par le maire de la commune où a lieu l'incinération.

➤ Le transport du corps, en cercueil peut-être effectué dans une voiture particulière.

➤ Les cérémonies religieuses de tous les cultes peuvent être prévues avant l'incinération ou dans la salle des adieux annexée au crématorium.

les cendres : en urne ou dispersées

L'originalité de la crémation est que **la famille dispose ensuite des cendres**. Celles-ci peuvent être dispersées dans la nature, ou conservées dans une urne, selon les souhaits du défunt.

L'urne peut être placée dans le caveau de famille, ou conservée par le conjoint ou la famille, ou aussi être déposée dans un colombarium, établissement prévu à cet effet, qui, en général, est annexé au crématorium. Il en existe deux à Amiens, il en sera construit un à Watrelos, et un projet est à l'étude pour le cimetière de l'Est, à Lille.

un vocabulaire nouveau

La crémation, formule d'avenir des funérailles, c'est aussi un vocabulaire nouveau : **crématorium, colombarium, salle des adieux**.

Aux abords du crématorium, peut être aménagé un jardin où les cendres du défunt sont éventuellement dispersées.

On nomme cet espace « **Jardin du souvenir** », ainsi plus de problème d'entretien des tombes, pas même besoin de fleurs, tant l'environnement peut y être agréable et soigné.

A Lille, une association de crémationnistes présidée par le docteur Mollet, adjoint au maire, se préoccupe de promouvoir l'incinération et de faire évoluer les mentalités. Elle compte près de mille adhérents dans le Nord-Pas-de-Calais, qui luttent contre les tabous de toutes sortes entravant le développement de la crémation. Cette association, dont le siège est situé **12, rue du Marché**, assure une permanence **le troisième samedi de chaque mois, de 15 h à 18 h**.

Par ailleurs, les Services municipaux d'état civil tiennent à la disposition du public une importante documentation sur le sujet.

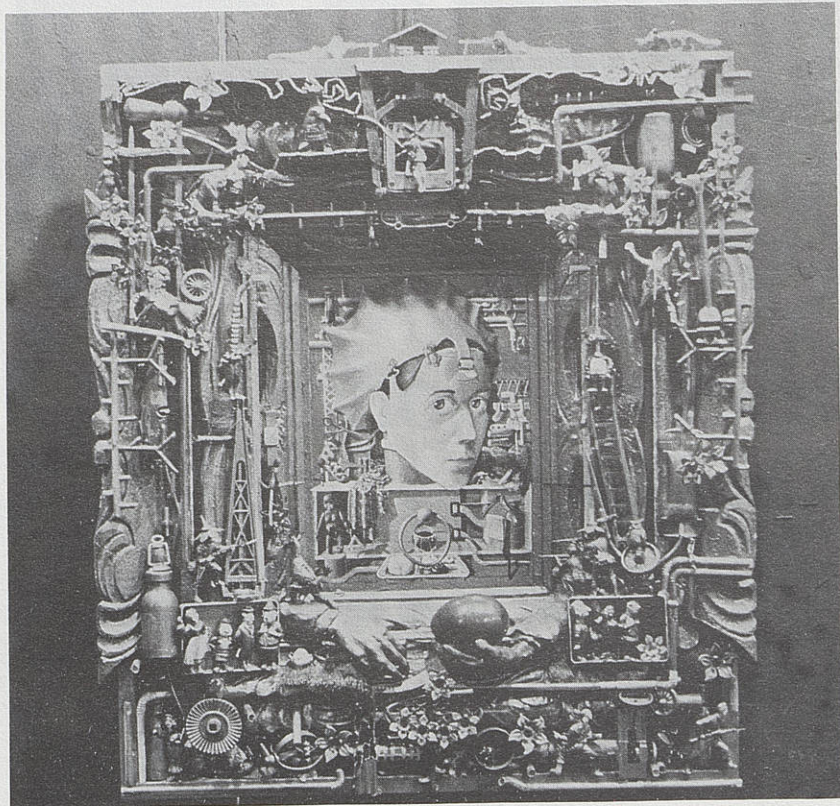
« Anim'hall », ou l'art dans la rue..

L'hôtel de ville, a hébergé dans son grand hall, du 1^{er} au 20 avril, une importante exposition, intitulée « Anim'Hall » regroupant les œuvres d'une vingtaine d'artistes de Lille et des environs.

Peintures, poteries, dessins, sculptures, tapisseries, se sont ainsi cotoyés durant trois semaines, provoquant bien des réactions de surprise chez un public peu habitué à ce genre d'exposition dans la mairie de Lille.

L'art, en descendant ainsi dans la rue (la Galerie de l'hôtel de ville n'est-elle pas un grand boulevard ?) s'est mis à la portée d'un public qui, d'ordinaire, franchit rarement la porte des galeries ou des musées.

Le grand hall de l'hôtel de ville a trouvé sa vocation de galerie d'exposition ouverte à tous.



loger un étudiant

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (C.R.O.U.S.), attire votre attention sur les difficultés qu'éprouvent parfois les étudiants de l'académie de Lille à trouver un logement.

Si vous disposez de chambres ou appartements (libres) louez-les à des étudiants, en vous adressant au Service central du logement étudiant du C.R.O.U.S.

Le S.C.L.E. regroupe l'ensemble des locations en un fichier unique qu'il met à la disposition de tous les étudiants. Le S.C.L.E., dont les activités s'insèrent dans le cadre des attributions du C.R.O.U.S., Établissement public de l'Éducation nationale, vous assure sa caution financière et sa médiation. Il vous propose gratuitement :

- » **un contrat de location**, conclu pour une durée déterminée ne pouvant excéder l'année universitaire ;
- » **une assurance obligatoire du locataire**, prenant effet dès son entrée dans les lieux, garantissant l'assuré, le loueur, les voisins et les tiers, contre les risques d'incendie, d'explosion et d'écoulement des eaux ;
- » **l'intervention d'un service contentieux**, qui assure gracieusement le règlement de tous litiges survenus en cours de location ;
- » **l'assistance d'un service d'aide juridique**, qui peut être consulté pour tout renseignement ou problème particulier concernant le

régime juridique et fiscal des locations nues ou meublées ;

- » **et, sur votre demande, le calcul de surface corrigée des lieux loués**, afin de fixer le prix de location par référence à la notion de « limite raisonnable » imposée par les dispositions légales en vigueur d'exemption fiscale des loueurs non professionnels ;
- » **la délivrance (sous certaines conditions) d'une attestation**, permettant l'exonération de toutes impositions.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :

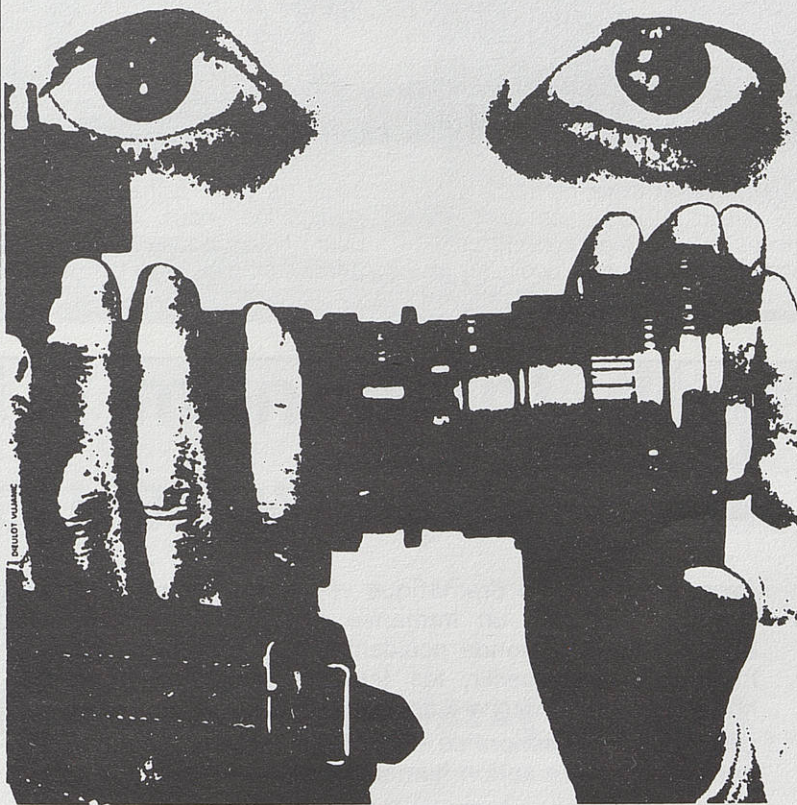
C.R.O.U.S. Service Logement
74, rue de Cambrai,
59043 Lille Cedex, tél. 56.93.40.

Du 1^{er} au 7 octobre

le 8^e festival international du film de court-métrage et du film documentaire...

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PROMOTION DU FILM DE COURT-MÉTRAGE PRÉSENTE

8^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM
court métrage et documentaire



LILLE 1-7 OCTOBRE 1979

REGION NORD/PAS-DE-CALAIS

AVEC LA PARTICIPATION DE L'OFFICE CULTUREL NORD/PAS-DE-CALAIS



AVEC LE CONCOURS
D'AIR FRANCE

se déroulera à Lille, et dans plusieurs villes de la région Nord-Pas-de-Calais.

Il est organisé par l'Association française pour la promotion du film de court-métrage, en collaboration avec l'Office culturel régional et avec le concours de la région Nord-Pas-de-Calais, du Centre national de la cinématographie et de la ville de Lille.

Lille accueille, pour la troisième année consécutive ce festival déjà surnommé « *Le Cannes du court-métrage* » et qui apparaît, dès maintenant, comme le plus important festival mondial de cette catégorie.

Ce festival a pour objectif de défendre et d'illustrer, sur le plan national et international, un moyen de création : le court-métrage et le film documentaire.

Cet objectif semble déjà en partie atteint puisque chaque année environ un tiers des films présentés à Lille sont vendus sur le marché international, d'autres sont présents à la nomination des Césars et des Oscars ou trouvent une sortie commerciale (deux années de suite un film présent à Lille a reçu un Oscar à Hollywood).

Informations et inscriptions

- **Paris** : Festival international du film de court-métrage, 16 bis, rue Lauriston, 75116 Paris. Tél. 500.61.95 et 501.70.27.
- **Lille** : Office culturel régional Nord-Pas-de-Calais, 238, rue de Paris, 59800 Lille. Tél. (20) 52.82.81.

Du 15 au 27 juin, le Canada était à Lille...

Une quinzaine canadienne s'est déroulée pour la première fois dans notre ville du 15 au 27 juin dernier.

Conférences sur le pays, sa culture, son économie, sur les esquimaux et leurs coutumes, expositions de timbres et de photos (le grand hall de l'hôtel de ville abritait une remarquable exposition sur l'hiver canadien), pièce de théâtre de l'avant-garde canadienne (« Québécoise à vendre »), récital de piano (par Angela Hervitt), films... Autant de moyens qui étaient mis en œuvre pour permettre aux Lillois de mieux connaître et de comprendre un pays lointain et ami de longue date.

A cette occasion, M. l'Ambassadeur du Canada à Paris, Gérard Pelletier, était à Lille pour inaugurer avec Pierre Mauroy cette quinzaine.

« Le Canada, c'est l'immensité », devait dire Pierre Mauroy en accueillant M. Gérard Pelletier. « C'est le pays aux 100 000 lacs, aux 75 fleuves, baigné par trois océans, traversé par six fuseaux horaires. Le Canada, c'est aussi 10 millions de kilomètres carrés, soit 18 fois la France. »

Pierre Mauroy évoqua ensuite les nombreux liens qui unissent notre région et le Canada : « Le Nord-Pas-de-Calais est, parmi les régions françaises, le premier fournisseur du Canada, dont il est par ailleurs, le deuxième client ». Le maire de Lille rappela également nos liens historiques et « le dévouement d'une nation qui, deux fois dans l'histoire, vint se battre chez nous alors que la démocratie et la liberté étaient en danger ».

Répondant à Pierre Mauroy, Gérard Pelletier fit part de son souci que l'ambassade du Canada « ne soit pas repliée sur elle-même à Paris. Au contraire, nous voulons nous rapprocher de toutes les régions de France (...)

« Je voudrais aussi », ajouta M. Pelletier, « que cette quinzaine canadienne donne des envies de voyage aux gens du Nord, et spécialement à ceux qui ont la bougeotte : les jeunes. Nous nous adressons également – sans vouloir débaucher tous vos administrés ! – à ceux qui ont des tentations d'émigrer chez nous... »



L'un de ces objectifs au moins aura été atteint, puisque ce sont les jeunes qui ont bien souvent composé le public ou l'auditoire au

cours de cette quinzaine. Quant à l'émigration, nous ne disposons pour l'instant d'aucun élément nous permettant d'en juger !

Lillois, soyons solidaires...

Devant la situation dramatique vécue par les réfugiés du Sud-Est Asiatique, un immense élan de solidarité s'est exprimé dans le monde occidental pour épargner les vies humaines et accueillir, les femmes, les enfants et les hommes à la recherche d'une terre d'asile.

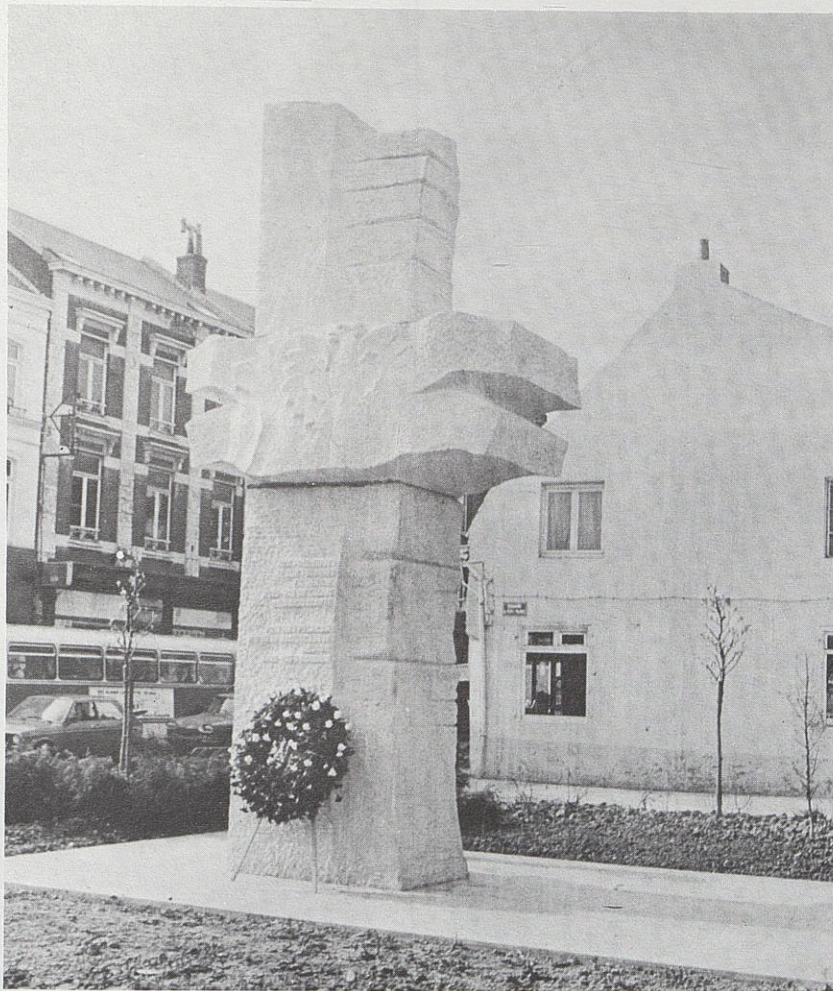
Lille se doit, en dehors de toute considération politique, de participer à cette action humanitaire.

Déjà, nous pouvons indiquer le C.C.P. :

C.C.P. Lille 7.142. 48 B. S.O.S. Ville de Lille.

Nombreux sont les Lillois qui ont déjà manifesté leur désir de nous apporter leur concours, nous ne doutons pas qu'après cet appel leur réponse ne tardera pas à nous parvenir.

**...les réfugiés du
sud-est asiatique
comptent sur nous**



Un monument dédié au peuple polonais du Nord-Pas-de-Calais...

C'est en présence de nombreuses personnalités, Son Excellence M. Tadeusz Olechowski, Mme Halina Skibniewska, vice-présidente du Parlement polonais, M. Maurice Paraf, préfet de région, les membres des corps consulaires et des corps constitués, que M. Pierre Mauroy, député-maire de Lille, président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, a rendu hommage au peuple polonais en inaugurant le 28 avril dernier un monument dédié aux Polonais du Nord-Pas-de-Calais. Monument exemplaire, rappela-t-il, qui symbolise une longue tradition

d'union franco-polonaise, *« rend hommage à la contribution exceptionnelle du peuple polonais au développement de la région Nord-Pas-de-Calais et au courage dont firent preuve les Polonais de France pendant la dernière guerre, et rappelle l'amitié entre les gens du Nord et ces étrangers si courageux, originaires de Pologne, dont beaucoup sont devenus, avec les années, une part de notre terre et de notre ciel – une part de nous-mêmes ».*

Ce monument, qui est situé à l'un des carrefours les plus fréquentés de Lille, à l'angle de la rue de Douai

et du boulevard Victor-Hugo, dans un petit square, le *« square du peuple polonais »*, est l'œuvre d'un sculpteur polonais né en France et qui y passa son enfance, Antoine Slezak, tandis que la pierre, qui a été offerte par les autorités polonaises, est venue de Pologne.

Il rappelle la grande aventure franco-polonaise qui débuta en mars 1919, il y a tout juste soixante ans, et fait aujourd'hui du **Nord-Pas-de-Calais la région la plus polonaise de France**, si l'on sait que 600 000 polonais ou Français descendant de Polonais vivent et travaillent dans notre région, ce qui représente plus de 15 % de la population du Nord-Pas-de-Calais. En effet, de la population totale qui émigra de Pologne, 70 % se rendit en France, dont plus d'un tiers dans le Nord-Pas-de-Calais, soit plus de 100 000 personnes.

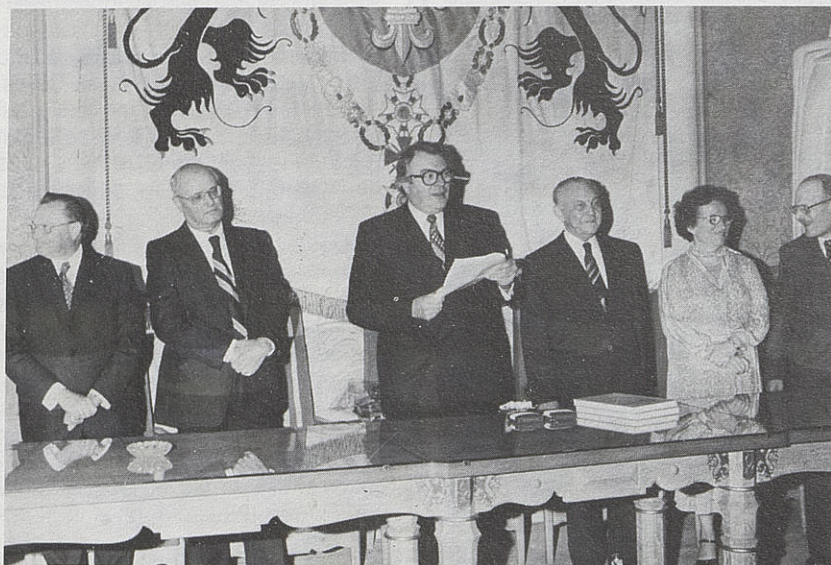
C'est dire combien l'apport des Polonais a été précieux pour notre région. Car ce sont eux qui, aux côtés des Français, gagnèrent la *« bataille du charbon »* en effectuant les travaux les plus difficiles (ce furent à 92 % des mineurs de fond), qui relevèrent la métallurgie, l'un des piliers industriels de notre région et assurèrent un essor démographique primordial pour le Nord-Pas-de-Calais.

Les Polonais ont donc toujours été, comme le souligna Pierre Mauroy, *« aux côtés des Français, quelles qu'ont été les circonstances et ont été par là même associés pleinement au destin de la région Nord-Pas-de-Calais »*, tandis que des liens privilégiés se sont peu à peu tissés entre les gens du Nord et les Polonais qui ont en commun ces qualités de *« générosité, de ténacité au travail et de solidarité »*, selon les propos du député-maire de Lille.

On rappela encore, au cours de cette longue journée, qu'animaient des groupes folkloriques polonais, combien les Polonais ont enrichi notre patrimoine culturel régional. Et Pierre Mauroy fut invité par M. Legomski, Voïvode de Katowice, à se rendre en Pologne, dans la *« voïvodie »* de Katowice, région en tous points semblable à la nôtre, pour y développer des accords de coopération.

Cette journée s'acheva par l'inauguration du nouveau consulat général de Pologne, boulevard Carnot, en présence de MM. Jan Sikora, consul général de Pologne à Lille, et Pierre Mauroy, ainsi que de nombreuses personnalités qui s'étaient jointes à ces grandes manifestations d'amitié franco-polonaise.

Le grand prix de la ville de Lille attribué à deux historiens



Le 25 juin, MM. Félix GODACCIONI et Louis TRENARD recevaient à l'Hôtel de Ville le Grand Prix de la ville de Lille. Le jury spécialisé qui avait examiné les différentes candidatures s'était refusé à départager ces deux professeurs à l'Université de Lille estimant que l'ensemble de leurs travaux « *a contribué à enrichir le patrimoine de la Ville de Lille et à mieux faire apprécier son histoire* ».

En félicitant les lauréats M. Pierre MAUROY, entouré des Membres du Jury, devait rappeler les mérites de l'un et de l'autre :

– **M. Louis TRENARD**, qui a mis en chantier une « *Histoire de Lille* » dirigé bien d'autres travaux « *L'histoire d'une Métropole Lille-Roubaix-Tourcoing* », « *L'histoire des Pays-Bas français* », publié des mémoires, « *Mémoires des Intendants pour l'instruction du Duc de Bretagne* » a pris pied sur la terre flamande en 1955. Point n'est besoin de dire qu'il s'est rapidement intégré à la vie lilloise, dont il est devenu l'un des animateurs. Il fut même, on s'en souvient, l'un des inspirateurs des fêtes du rattachement de Lille à la France.

– **M. CODACCIONI** qui enseigne à Lille depuis 1946 a donné le goût et le sens de l'histoire à des générations d'élèves du lycée Faidherbe (1946-1961), à des futurs P.E.G.C. à l'École Normale de Lille (1961-1970) et enfin à des étudiants de l'Université (depuis 1970).

Mais surtout, pendant quelque vingt années, F.-P. CODACCIONI s'est consacré tout entier à une thèse d'État de 1 200 pages intitulée « *LILLE 1850-1914 Contribution à une étude des structures sociales* ».

De cette thèse monumentale, il a tiré un autre livre, rigoureux et passionnant : de l'Inégalité sociale dans une grande ville industrielle – Le Drame de Lille de 1850 à 1914, qui a retenu tout spécialement l'attention du jury.

A des titres divers, les deux historiens, dont l'un a su « *amplifier le goût des Lillois pour leur histoire* » et l'autre a creusé au-dessous des faits pour mieux faire comprendre, tempérant la sécheresse des chiffres et communiquant la même passion, avaient mérité ce Grand Prix et la Médaille d'Or qui l'accompagnait.

Lille, nouvelle revue d'information et de documentation : revue trimestrielle, numéro 29 ; 1979 ; abonnement : 4 numéros, 4 francs.

Directeur de la publication : Pierre MAUROY ; rédacteur en chef : Monique BOUCHEZ.

Administration-direction : Délégation Générale au Développement, Hôtel de ville, LILLE.

Réalisation : NORSOGEPRESS : 209, rue d'Arras, 59000 LILLE. Imprimerie Crouan et Roques, Lille-Paris, dépôt légal. 2652



Carnaval 1979 : la fête au village !



La troisième édition du Carnaval de Lille a connu un brillant succès. Le dimanche 6 mai, et dans certains quartiers le samedi et toute la nuit, les Lillois ont fait, « *la fête au village* » : il n'y avait pas, cette année, de grand rassemblement.

Bien des nouveaux venus étaient de la fête : Vauban, qui a présenté un nouveau géant, sont entrés brillamment dans la ronde.

Les « *anciens* », Moulins, Wazemmes et le Vieux-Lille, n'ont pas failli à leur réputation, même si Wazemmes n'a pas connu la fièvre du « *grand chambardement* » de l'année passée. La « *bande de nuit* » du Vieux-Lille attira de nombreux participants d'autres quartiers ; la nuit fut chaude !

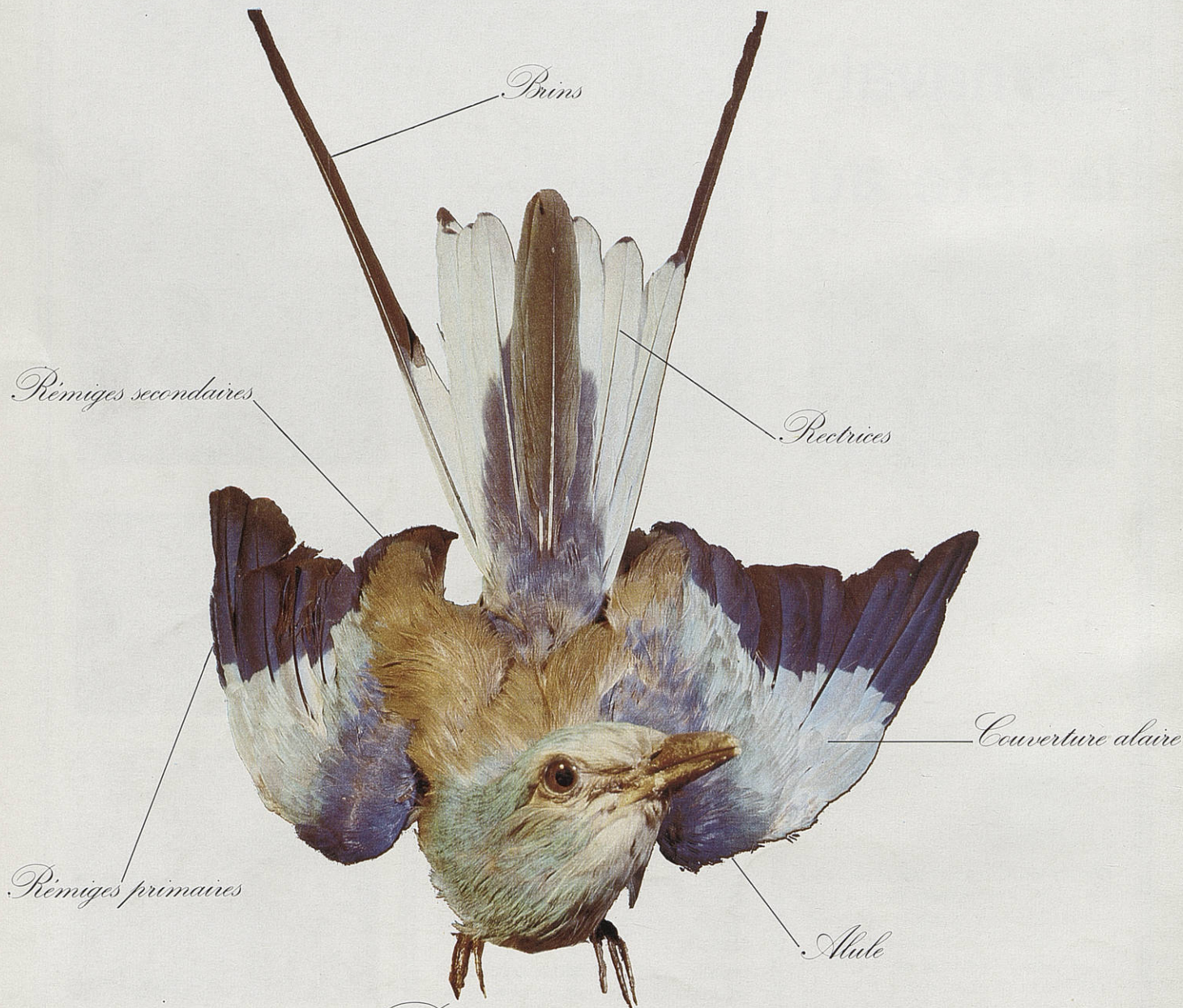
Géants, défilés, bandes de musiciens podiums animés, comme celui de Lille-Sud d'où on lançait des poignées de bonbons à la foule enfantine : les organisateurs n'avaient pas lésiné sur les moyens !

Les équipes qui se sont dévouées durant des mois pour préparer le carnaval, peuvent aujourd'hui se réjouir... et même être fières de leur réussite.

Rendez-vous à l'année prochaine, pour un carnaval encore plus fou !



Le musée d'histoire naturelle. Vous connaissez?



Rollier à longs brins.

19 rue de Bruxelles Lille

ouvert dimanche et mercredi de 10 h à 16 h du 1^{er} octobre au 30 mars, de 10 h à 17 h du 1^{er} avril au 30 septembre